

LE BULLETIN

DES AGRICULTEURS

Le sol est notre plus grande force

MONTREAL, 4 JUIN 1931

CINQ SOUS LE NUMERO

L'électricité à la campagne

La question de l'électrification des campagnes, mise de l'avant comme une mesure ministérielle au début de la dernière session provinciale, fut par la suite laissée en plan, sur les instances ou sous la pression de qui? on ne le sait pas; mais l'électricité dans notre province, la plus riche en chutes et pouvoirs d'eau, est restée hors de portée des cultivateurs à cause des taux prohibitifs réclamés par les compagnies distributrices.

Depuis, il s'est déclaré à Québec même une lutte relapsante, précisément au sujet des taux de l'électricité dont les citoyens de la ville de Québec réclament l'abaissement. Le *Devoir* de samedi, le 30 mai, donnait un résumé de toute l'affaire:

"Depuis plusieurs mois, lisons-nous dans le *Devoir*, il y a toute une polémique à Québec même, à ce sujet. Un groupe de citoyens s'est élevé contre les taux exigés par la *Quebec Power* du consommateur. Et il a fait, à la suite de toute une campagne et d'une étude de la question, un rapport dont les conclusions sont nettement défavorables à la compagnie électrique québécoise. La presse locale s'en est mêlée; le *Soleil* prit d'abord le parti des protestataires pour passer ensuite dans l'autre camp, l'*Evénement* mena la campagne pour la compagnie contre les citoyens coupables de vouloir payer moins cher de l'électricité, l'*Action Catholique* intervint en faveur de ceux-ci et le *Chronicle-Telegraph* fit cause commune avec l'*Evénement*. L'hebdomadaire le plus répandu de Québec, le *Journal*, a pris une attitude combative contre la *Quebec Power*. Celui-ci a dû consentir certaines coupures de tarif dont le comité des citoyens n'est pas satisfait. Il demande davantage. Et il a été à cause de statistiques auxquelles les partisans de la *Power* n'ont pu jusqu'ici rien opposer pour confondre leurs adversaires. Par contre, la presse favorable au monopole a tenté de ridiculiser le comité - des citoyens, qui a tenu le coup carrement et qui est loin de s'avouer battu. A sa dernière séance, le comité administratif du conseil municipal québécois a recommandé à celui-ci de soumettre officiellement à la compagnie *Quebec Power*, à titre de proposition ferme, les taux soumis par le comité des citoyens, d'accorder quinze jours au monopole pour répondre à cette offre, après quoi, si celui-ci ne l'accepte pas, ou ne se soumet pas à un compromis acceptable, il se peut fort bien que le conseil décide d'établir une usine électrique municipale pour faire concurrence au *Power*. Il va sans dire que les amis de celui-ci dans la presse se déclarent net contre ce qu'ils qualifient de socialisme municipal. Le comité des citoyens, au reproche qu'on lui fait de vouloir tenter la ruine du monopole, répond que dans les zones où elles ont subi la concurrence municipale ou celle de l'Hydro-électrique ontarienne, les compagnies d'électricité particulières ont réduit leurs tarifs sans se ruiner; ainsi à Hull, par exemple. Ce qui est certain, c'est que le comité des citoyens québécois mène une dure bataille, que les adversaires de ce comité n'ont pas encore réfuté les conclusions de son rapport et que la compagnie a déjà dû faire des concessions de détail aux consommateurs. Pour peu que la lutte se prolonge, ceux-ci en bénéficieront. L'on voit même, depuis quelques heures, le *Soleil*, ami du *Quebec Power*, lui faire entendre en sourdine qu'il gagnerait à aller plus loin dans la voie des concessions. Si le *Power* ne les fait pas de bon gré, l'idée d'un système municipal fera son chemin et le monopole pourrait bien sortir de la rencontre passablement écorné. Le ridicule avec lequel l'*Evénement* a tenté de tuer les animateurs de la campagne leur a plutôt fait des amis, car il attiré l'attention sur leur cause. Le public a voulu savoir de quoi il en retourne. Et tout le district québécois est maintenant éveillé à l'idée de concurrence au monopole, à moins qu'il ne se montre tout à fait raisonnable. Une campagne bien menée, aidée par quelques journaux, a fait faire du chemin au projet du comité. La leçon peut servir ailleurs qu'à Québec."

Souhaitons avec le *Devoir* que la leçon serve pour faciliter l'électrification des campagnes.

A l'ouverture de la session de 1929, M. Adéard Godbout, aujourd'hui ministre de l'agriculture, faisait ses débuts comme député de l'Islet; dans un discours qui eut de l'écho à l'époque, il disait ceci:

"L'électricité rendrait de plus grands services au cultivateur, si elle lui était fournie à meilleur prix. Le taux de l'électricité à la campagne actuellement est trop élevé et parfois même prohibitif pour le cultivateur. Cependant, l'électricité pourrait aider le cultivateur à obtenir le rendement le plus élevé de sa ferme. En plus, elle servirait à rendre son foyer plus agréable."

"Vous me direz que l'électricité est à la disposition du cultivateur. Il est vrai qu'en de nombreux endroits, il peut l'utiliser. Mais quand je songe que le *horse power* est vendu à l'étranger ou aux gens en dehors de notre province, au même prix ou parfois à un prix légèrement plus élevé qu'à nos propres cultivateurs, et qu'elle sert à encourager les industries de l'extérieur pendant toute l'année, 24 heures par jour et 365 jours par année, alors que notre cultivateur ne peut en profiter que pendant une courte période, je crois pouvoir dire avec raison que le cultivateur n'est pas traité

Aux producteurs de grain enregistré

Avis de la division fédérale des semences

La division fédérale des semences désire avertir les producteurs de grain enregistré que les demandes pour l'inspection sur des récoltes destinées à produire de la semence enregistrée, devront être adressées à l'inspecteur de district de la division, à Montréal, avant le 1er juillet.

Pour faire cette demande, on devra se servir de la formule numéro 3 A.C.P.S., qui est envoyée chaque année aux membres de l'Ass. canadienne des producteurs de semences: les nouveaux producteurs pourront se procurer cette formule en écrivant à l'adresse ci-dessus mentionnée.

L'inspection des récoltes au point de vue de l'enregistrement étant une inspection tout à fait spéciale, la demande doit être faite par les cultivateurs eux-mêmes, et il ne sera tenu compte que des demandes reçues de la manière décrite ci-dessus.

Afin de ne pas être pris au dépourvu et obliger l'inspecteur à faire des démarches inutiles, chaque

producteur devra indiquer à quelqu'un, membre de sa famille, l'endroit de son champ, de grain destiné à l'enregistrement. De plus, il devra être en état de fournir à l'inspecteur, tous les renseignements nécessaires pour établir avec certitude que la semence est de provenance enregistrée. Le droit à payer pour cette inspection sera de 15 cents l'acre avec un minimum de \$2.00; cette somme devra être remise à l'inspecteur lors de sa visite.

Dans le cas où un producteur aurait fait une demande d'inspection et que par la suite, pour quelque raison, il n'aurait pas de grain à faire inspecter, il devra nous en avvertir. A défaut d'avertissement, l'inspecteur se rendra chez lui et le droit minimum de \$2 lui sera nécessairement chargé. Les inspecteurs pourront donner aux producteurs tous les renseignements supplémentaires qu'ils pourront désirer au sujet de l'enregistrement du grain.

Jules SIMARD,
inspecteur de district.

aussi justement qu'il devrait l'être dans la distribution de l'électricité."

M. Godbout n'était pas ministre dans ce temps-là. Pense-t-il aujourd'hui que "c'est la faute des cultivateurs" s'ils ne sont pas mieux traités par les compagnies distributrices d'électricité?

Maintenant que les élections provinciales paraissent remises à un peu plus tard, notre ministre de l'agriculture, qui est le représentant attitré des cultivateurs dans le cabinet, aura tout le temps voulu pour préparer son programme d'électrification des campagnes. Les cultivateurs sont impatients de connaître ce programme, car la question a aujourd'hui pour le moins autant d'importance qu'elle en avait en janvier 1929.

Donat-C. NOISEUX

ENCORE LA COOPERATION

M. Godbout vient à la rescousse de son ami O. A. ... et essaie de le tirer du boudoir où il s'est fourré lui-même! Par malheur, Adéard et Olivar s'entendent dans le même boudoir.

M. Adéard veut renseigner M. Olivar et le lui dit dans une lettre très habile, mais qui, cependant, laisse percer plus d'une vérité qu'on voudrait cacher.

Le ministre parle des octrois demandés par l'U.C.C. et qui doivent s'appliquer à deux genres de coopératives: les coopératives centrales et les coopératives locales.

En premier lieu, une mise au point: l'U.C.C. ne réclame ce qu'elle veut, c'est son affaire. Je n'ai rien à y voir. Ce que j'ai dénoncé, ce que je dénonce, c'est l'acte inqualifiable d'un gouvernement qui prend l'argent du peuple pour servir ses favoris!

Ce que je dénonce, c'est la manœuvre de gens qui, après avoir empoisonné de leur ingérence politique l'organisation coopérative naissante, il y a une vingtaine d'années, refusent aux uns et se qu'ils accordent à d'autres.

Le ministre se retranche derrière la loi des coopératives de 1930 pour refuser aux syndicats de l'U.C.C. ce qu'il veut donner aux rejets de son ministère.

Cette loi, M. le ministre, vous savez bien qu'elle a été faite après que l'U.C.C. eut commencé l'organisation de ses syndicats. Vous savez que cette loi inique, instrument de vengeance et de despotisme, fut forgée par votre gouvernement infâme, dans le but de détruire l'œuvre de l'U.C.C.

Le ministre ne veut que d'un seul organisme coopératif! Mais encore faut-il qu'il y ait un...

Si aujourd'hui vos amis, vos employés s'en vont répétant que la Coopérative Fédérée est revenue aux vrais principes de coopération, c'est qu'elle s'en était écartée pour faire du commerce spéculatif. Il a fallu lutter pour cela; les simples et pacifiques réclamation n'ont pas suffi. Il a même fallu que des cultivateurs organisés eux-mêmes la coopération sans vous et malgré vous du gouvernement. C'est pour se venger de cette capitulation qu'ils lui ont imposé, que le gouvernement a décidé la loi malhonorable des octrois de favoritisme.

Le ministre parle aussi du fameux voyage d'étude en Belgique et il avertit charitablement son rémoraire que c'est pas vrai ce qu'il a dit: que le gouvernement n'avait payé pour ce voyage d'étude.

Ce qui s'est passé dans le secret des cabinets, je l'ignore. Mais le sais ce qui a paru au public: Savoir que M. le sous-ministre avait fait grand pathos avec cette affai-

re. Puis... M. le Ministre conclut: Comme question de fait, personne n'a encore été envoyé à l'étranger.

M. le gouvernement aurait sans doute voulu des esclaves lui faisant rapport avant que de faire rapport au peuple.

Dites, M. le Ministre! Comme question de fait, personne n'a encore été envoyé à l'étranger.

Ça serait-il que M. le gouvernement voulait des esclaves de son choix?

Ou bien, ça serait-il que M. le gouvernement aurait voulu que les bourgeois s'engagent comme les fonctionnaires, à ne rien dire que ce qui fait l'affaire des roches?

Dites, M. le Ministre! Comme question de fait, personne n'a encore été envoyé à l'étranger!

Et le peuple espère qu'avant d'en envoyer, il se débarrassera de cette oligarchie de vampires! Le peuple espère qu'il pourra se donner un gouvernement qui laissera aux cultivateurs la liberté de s'organiser, d'étudier leurs problèmes, eux-mêmes, sans contrainte.

Ce n'est pas tout: M. le ministre est descendu à une lâcheté, quand il essaie de trainer nos évêques dans la boue des salétés politiques où son gouvernement est en train de s'enliser.

Comment! Vous, un membre de ce gouvernement qui légifère sur une question d'éducation sans au préalable consulter le Conseil de l'Instruction publique, vous essayez de vous cacher derrière les personnages sacrés, que votre chef insultait naguère et dont il menaçait le vénérable primate!

Mais puisque le ministre est assez peu délicat pour essayer de se cacher derrière un habit sacré, je vais préciser mes accusations:

J'accuse le gouvernement Taschereau d'avoir mis son contrôle sur la Fédérée par une loi infâme votée par sa majorité servile!

J'accuse le gouvernement d'être l'une des causes premières de la situation financière que la direction a dû admettre lors de la dernière assemblée annuelle, situation que je ne crois nullement imputable aux employés actuels!

J'accuse le gouvernement d'aujourd'hui d'avoir tout fait pour prosterner l'Union comme il agit prostitué la Fédérée!

J'accuse le gouvernement de faire un acte malhonnête, immoral, en prenant l'argent du peuple pour le bénéfice des uns au détriment des autres, cela en se cachant hypocritement derrière les clauses d'une loi qu'il a lui-même forgée avec intention!

Laurent BARRE

Encore un débat sur le beurre

Le gouvernement a permis la vente du beurre australien, déjà en entrepôts au Canada, à condition que l'Australie ne nous en envoie plus d'autre

Il semblerait, à tout homme doué d'une intelligence ordinaire que si depuis le 1er octobre 1930 au 31 mars 1931, soit 6 mois, nous avons importé en partie de l'Australie, seulement 4,871,420 livres de beurre contre 35,402,262 livres pendant les six mois correspondants de l'année dernière, il semblerait, dis-je, que l'importation de 4,000, 000 de livres de beurre aurait dû être moins nuisible sur le marché canadien que l'importation de 35,000,000 livres. Apparemment pour un bon nombre de nos députés à Ottawa, il n'en est pas ainsi. Nous avons eu, la semaine dernière, en Chambre à Ottawa, un autre long débat sur la question du beurre et au cours de ce débat, les orateurs de la gauche prétendirent, ni plus ni moins, que les 4,000,000 de livres de beurre importées en 6 mois sous Bennett étaient responsables des bas prix actuels du beurre, tandis que les 35,000,000 de livres importées l'an dernier, durant la même période, sous King, n'avaient pas nuï. Voilà de la logique de politicien. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le manque de sérieux de pareilles prétentions saute aux yeux les moins ouvrés.

Un autre point à souligner dans le débat dont nous donnons un résumé ci-dessous, c'est que M. Weir a déclaré qu'au 21 avril, l'on a permis la mise sur le marché, en bas de 32 cts, d'environ 10,000 boîtes, 500,000 livres de beurre australien qui se trouvaient dans les entrepôts, à condition que l'Australie ne nous en exporte plus tant que le nouveau traité australien ne sera pas conclu.

Si l'on voit, comme nous avons lieu d'espérer, à ce que l'Australie respecte réellement cet engagement, la concession faite aura été, de la part du gouvernement canadien, l'acceptation d'un moindre mal en vue d'en prévenir un plus grand. Les conservateurs, aux élections de juillet dernier, ont promis de garder le marché domestique aux produits canadiens: "Canada d'abord". On a déjà commencé à accomplir cette promesse en restreignant les importations de beurre de plus de 30,000,000 de livres en six mois. Les cultivateurs réclament maintenant qu'on ne s'arrête pas en aussi bonne voie et qu'on achève de réparer l'erreur du passé en mettant fin tout à fait aux importations de beurre de l'Australie.

En attendant, lisons les principales déclarations faites en Chambre au cours de ce débat de la semaine dernière.

D. G. N.

(Suite à la page trois)

COUPS DE CRAYON

Pourquoi ne pas lui tordre le cou?

Une chienne dangereuse et malfaisante qui nous mord et nous ronge aux quatre membres, dans notre bonne vieille province de Québec. Une chienne grasse, vorace, bien dressée, entretenue et gâtée par ceux à qui elle apporte le butin. Elle rôde partout, flaire sans cesse, montrant les crocs ou agitant la queue; elle se traîne dans tous les coins, s'introduit dans toutes les classes, s'accouple à tous les carrefours. On la flâne, on l'exécute, on la soigne, on la redoute, on la tolère, on l'exploite, on en profite.

En toute justice, elle devrait avoir son char allégorique dans les processions de la Saint-Jean-Baptiste, peut-être même remplacer notre pauvre monton national.

Une chienne dangereuse et malfaisante: la politique, la petite, étroite et mesquine politique.

On n'a qu'à regarder un peu derrière soi et autour de soi pour constater le mal qu'a fait et le bien qu'a empêché la petite politique. Elle a paralysé chez nous, dans le domaine agricole, comme dans les autres, les nécessaires initiatives qui auraient pu nous préserver, nous maintenir, nous sauver, nous porter vers les sommets. Elle a dénature les motifs, découragé l'effort, éloigné le méritoire. Elle a ôté des talents, divisé des familles, amitié des frères et des amis les uns contre les autres, bouleversé des villes et des paroisses, aveuglé toute une population, allumé des haines, des rancunes, alimenté le mépris et la suspicion.

Il ne semble rien exister en dehors d'elle. Elle a son culte, ses pontifes, des offrandes, des adorateurs et surtout des victimes. Elle a rétréci, broillé, faussé, déparé notre conception des hommes et des événements, oblitéré chez nous le sens du devoir et des responsabilités et le bon sens tout court.

A qui la faute?

À ceux à qui la chose profite.

Aux deux du parti, vides et sonores, à nos grands hommes de carton et de papier mâché qui, sous la petite politique, pourraient être de paisibles cantonniers ou gardiens de bœufs, d'honnêtes baladours de rue, d'utiles vidangeurs ou encore des bourgeois médiocres et inoffensifs, pour le plus grand bien de la communauté. Aux nullités et aux agioteurs qui sont servis du patronage, du favoritisme, de la corruption pour se hisser ou se maintenir en place; un pont ici, un bout de chemin là, une "job pas forcant", un fromage à gruger, des contrats, des octrois, des écoles, etc.... C'est si facile empiéter une bonne population, caser sa famille, engraisser ses amis. L'intérêt général, les intérêts supérieurs de la race, de la province? De la bouillie pour les chais! Quand Baptiste doit se serrer la ceinture, manger sur le vif, gagner, travailler à perte, il gémit, il se lamente, il récrimine, il s'empare. Viennent des élections, les canabales retentissants, les gros canons de fer blanc qui crachent les promesses d'octrois comme une mitraille contre l'adversaire, Baptiste oublie promptement et se laisse royalement bourrer comme ci-devant.

Il ne sait pas voir haut et loin, regarder par-dessus ses clôtures, ses champs, le cadre étroit de la paroisse, du comté. C'est si fatigant pour la colonne vertébrale et d'ailleurs on lui a mis sur les yeux un épais bandeau.

C'est lui qui en souffre, mais est-il le vrai responsable? On lui chante deux refrains. Au moment des élections, avec accompagnement de petites fausses ou d'intimidation: "Compte sur le gouvernement, mon vieux". Et ensuite, après les élections: "Ecoute donc, l'ami, ne pourrais-tu pas nous ficher la paix? Débrouille-toi comme tu l'entends. Quand nous sommes saouls et empiétrés, tu n'es pas supposé avoir fait ni souff." Et Baptiste encaisse en rechignant. Encaissent également et s'arrondissent les politiciens avides.

Et voilà qui explique bien de tristes choses.

La petite politique est une chienne dangereuse et malfaisante, pourquoi donc une bonne fois ne pas lui tordre le cou ou la chasser à coups de fouet. Il suffirait de comprendre et de vouloir. Mais la croûte est épaisse.

Charles DESCHAMPS

Le dimanche à Montréal

Le comité des Oeuvres catholiques représentant une vingtaine des principales associations catholiques de Montréal a adopté à sa dernière réunion une résolution félicitant la commission de police de la métropole, M. Fernand Dufresne, des mesures énergiques qu'il vient de prendre pour faire mieux observer à Montréal la loi du dimanche. Ces mesures, ajoute la résolution, répondent au vœu de la majorité des citoyens de la ville, qui souhaitent vivement que le commissaire de police persévère dans cette sage attitude quelle que soit l'opposition qu'il puisse rencontrer.

Amis lecteurs, je reviens au Danemark; je n'ai jamais entendu dire qu'au Danemark on avait de force

fermé les fromageries des cultivateurs à coup de loi, injustement et sans avertissement, et cela au nom du progrès. Dans notre province on le fait, ici dans la Beauce, et je suis en mesure de le prouver. On a fait perdre l'argent que des cultivateurs avaient investi dans ces industries. Et cependant on croit à bien servir les intérêts de ces cultivateurs; c'est ce qui m'autorise à croire qu'il y a beaucoup de gens qui ne connaissent absolument rien des besoins des cultivateurs. Cela nous obligera peut-être à envoyer notre crème à Québec, par exemple, où de grosses maisons pourront peut-être faire leurs générosités aux dépens des cultivateurs comme on se plaint que la chose se pratique par certains distributeurs à Montréal.

Je crois que la destruction de nos petites fromageries va accentuer la désertion des campagnes au profit, ou plutôt au détriment des villes avec le résultat de grandir le nombre des sans-pain et des sans-travail et de préparer les grèves et l'anarchie. Voilà ce qu'aura donné le progrès... factice, car le vrai progrès ne consiste pas dans la destruction, ni le bouleversement de toutes choses, mais dans l'amélioration des choses au fur et à mesure que les circonstances et nos moyens le permettent.

Il y en a qui veulent bien nous aider, mais toujours en mettant la main sur les produits des cultivateurs pour tout contrôler, tout dominer, tout asservir, souvent en se servant de l'argent du cultivateur. On veut servir les intérêts du cultivateur et du consommateur, me direz-vous peut-être, mais on nuit à tout.

Si Champlain, Cartier, Maisonneuve et tous nos ancêtres revenaient, ils nous diraient: "Vous, cultivateurs, qui avez colonisé le pays et qui avez ouvert les paroisses à la colonisation, pourquoi n'avez-vous envoyé plus de cultivateurs pour vous représenter en Chambre; vous ne seriez pas où vous en êtes rendus aujourd'hui? Quand bien même on vous traite d'imprévoyants et d'ignorants, c'est vous qui avez nourri la population jusqu'à nos jours et vous continuez, avec l'aide de Dieu, le rôle bienfaisant de nourricier de l'humanité."

Eh! bien, amis lecteurs, si nous nous sommes trompés dans le passé, c'est le temps de nous reprendre: faisons confiance aux nôtres; donnons-nous la main et à la prochaine occasion, envoyons plus de cultivateurs en Chambre, des Barré, des Morissette, des Dufresne, et autres, cela aidera à la bonne administration...

Je ne suis pas de ceux qui admettent que le problème social peut se régler en exploitant notre classe, en arrachant notre argent pour le faire servir selon les intérêts des classes dirigeantes, mais je suis de l'école de ceux qui pratiquent l'économie, comme a dit M. Dufresne; il complète ma pensée et il mérite des compliments. J'ai été moi-même à cette école où l'on prêche l'économie, la justice et la charité, où l'on prêche le respect des supérieurs envers les inférieurs comme des inférieurs envers les supérieurs; de cette école où l'on prêche: "Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit"... de cette école où l'on vous apprend à mépriser l'argent et les injustices, les plaisirs et les jouissances, de cette école qui nous enseigne que le plaisir de mourir sans regret vaut bien la peine de vivre un peu sans plaisir."

M. le directeur, j'ai le plaisir de vous envoyer un nouvel abonné en vous demandant le livre de M. Barré, intitulé: *Conscience de croyants*. Bien à vous,

Eugène MAHEUX

Le retour à la terre

Quelques familles qui nous avaient quittés, pour aller chercher dans les villes une vie plus heureuse, en gagnant, au dire de quelques-uns, beaucoup d'argent, ont été trompés en ne trouvant pas ce qu'elles cherchaient. Elles se sont donc vu obligées de prendre une décision sérieuse, de revenir sur leurs terres continuer la

(Suite à la deuxième page)

TRIBUNE LIBRE

Ce que je ressens

St-Ludger, 24 mai 1931.

M. D.-C. Noiseux,
Rédacteur: Le Bulletin des
Agriculteurs, Montréal.
Bien cher monsieur,

En réponse à vos deux estimées lettres, permettez-moi de vous dire ce que je ressens au fond du coeur quand je vois la classe agricole, la classe qui m'est chère par excellence, enfoncée dans une espèce de lieu ténébreux préparé innocemment par elle-même mais sciemment par une autre classe d'hommes sans conscience.

Quand je vois l'élite de cette classe travailler pour remonter à la surface, au grand jour, en luttant de se faire suivre par les autres plus ou moins attachés à l'obscurité; quand je vois, d'un côté, quelques hommes compatissants, énergiques, doués par Dieu des qualités nécessaires pour nous sortir et nous bien guider, nous prêter des bras secourables, et que je vois, d'un autre côté, des hommes de toutes les classes, même des classes dirigeantes se laisser guider par des ambitions malfaisantes, et aller jusqu'à tenter d'étouffer si non nos libérateurs, au moins leurs efforts par tous les moyens possibles, se servir même d'une autorité prêtée à eux par Dieu, dans des vues toutes opposées; quand je vois tout cela, comment pourrais-je refuser de prêter mon faible concours à ces généreux apôtres de notre délivrance? Comment pourrais-je ne pas travailler à engager toutes les bonnes volontés à s'unir à eux, en commençant par nous abonner à un journal qui n'a d'autre but, sans être le "Soleil", que de nous éclairer dans tout ce qui touche à nos intérêts agricoles, à nous dévoiler tout ce qui y nuit.

Mes occupations personnelles et assez d'autres charges, que j'ai acceptées, dans un but local semblable, me demandent plus de temps que j'en ai à ma disposition (car je suis seul pour suffire au soutien de 7 enfants avec leur maman, et d'une terre payée \$6,000 sans avoir, juste à la veille de la chute des prix de nos produits) mais je vais tâcher de faire coïncider les choses pour vous trouver encore quelques abonnés et vous en faire trouver par d'autres.

Je termine en vous remerciant toujours, ainsi que notre grand ami M. Barré, de votre dévouement envers la classe agricole et je vous promets quelques abonnements nouveaux au cours des prochains mois.

Votre tout dévoué,

XAVIER BEAUDOIN.

Le remède? — Des députés cultivateurs

Saint-Joseph de Beauce,

23 mai 1931.

M. le directeur,
Le Bulletin des agriculteurs.

On nous cite souvent le pays du Danemark, comme exemple en fait de coopération, mais on ne nous dit pas qu'il y a deux sortes de coopération; la vraie et la fausse coopération. L'une ont pratiqué la bonne. Mais laissons la coopération pour aujourd'hui, si vous le voulez. Une chose qui m'intéresse, c'est de savoir qui a administré le Danemark? On me dit que si ce pays est si prospère, cela date du jour où la classe agricole a contrôlé la politique de ce pays. Eh! bien, amis lecteurs, il nous reste quelque chose à faire pour imiter ce pays; c'est d'envoyer en Chambre des cultivateurs plus nombreux qui connaissent nos besoins et notre situation, qui savent que nos produits ont baissé pour tout le monde... et qui ne craignent pas, quand ils seront devenus nos représentants, de baisser le salaire des ministres, des députés, des fonctionnaires et des professionnels, dans toutes les branches de l'activité humaine, en raison de la justice due à toutes les classes. Ces représentants pourront réduire les taxes qui pèsent sur les épaules des cultivateurs de cette province. Si les surplus de la province existent, eux pourront les employer à payer les taxes.

Amis lecteurs, je reviens au Danemark; je n'ai jamais entendu dire qu'au Danemark on avait de force

fermé les fromageries des cultivateurs à coup de loi, injustement et sans avertissement, et cela au nom du progrès. Dans notre province on le fait, ici dans la Beauce, et je suis en mesure de le prouver. On a fait perdre l'argent que des cultivateurs avaient investi dans ces industries. Et cependant on croit à bien servir les intérêts de ces cultivateurs; c'est ce qui m'autorise à croire qu'il y a beaucoup de gens qui ne connaissent absolument rien des besoins des cultivateurs. Cela nous obligera peut-être à envoyer notre crème à Québec, par exemple, où de grosses maisons pourront peut-être faire leurs générosités aux dépens des cultivateurs comme on se plaint que la chose se pratique par certains distributeurs à Montréal.

Je crois que la destruction de nos petites fromageries va accentuer la désertion des campagnes au profit, ou plutôt au détriment des villes avec le résultat de grandir le nombre des sans-pain et des sans-travail et de préparer les grèves et l'anarchie. Voilà ce qu'aura donné le progrès... factice, car le vrai progrès ne consiste pas dans la destruction, ni le bouleversement de toutes choses, mais dans l'amélioration des choses au fur et à mesure que les circonstances et nos moyens le permettent.

Il y en a qui veulent bien nous aider, mais toujours en mettant la main sur les produits des cultivateurs pour tout contrôler, tout dominer, tout asservir, souvent en se servant de l'argent du cultivateur. On veut servir les intérêts du cultivateur et du consommateur, me direz-vous peut-être, mais on nuit à tout.

Si Champlain, Cartier, Maisonneuve et tous nos ancêtres revenaient, ils nous diraient: "Vous, cultivateurs, qui avez colonisé le pays et qui avez ouvert les paroisses à la colonisation, pourquoi n'avez-vous envoyé plus de cultivateurs pour vous représenter en Chambre; vous ne seriez pas où vous en êtes rendus aujourd'hui? Quand bien même on vous traite d'imprévoyants et d'ignorants, c'est vous qui avez nourri la population jusqu'à nos jours et vous continuez, avec l'aide de Dieu, le rôle bienfaisant de nourricier de l'humanité."

Eh! bien, amis lecteurs, si nous nous sommes trompés dans le passé, c'est le temps de nous reprendre: faisons confiance aux nôtres; donnons-nous la main et à la prochaine occasion, envoyons plus de cultivateurs en Chambre, des Barré, des Morissette, des Dufresne, et autres, cela aidera à la bonne administration...

Je ne suis pas de ceux qui admettent que le problème social peut se régler en exploitant notre classe, en arrachant notre argent pour le faire servir selon les intérêts des classes dirigeantes, mais je suis de l'école de ceux qui pratiquent l'économie, comme a dit M. Dufresne; il complète ma pensée et il mérite des compliments. J'ai été moi-même à cette école où l'on prêche l'économie, la justice et la charité, où l'on prêche le respect des supérieurs envers les inférieurs comme des inférieurs envers les supérieurs; de cette école où l'on prêche: "Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit"... de cette école où l'on vous apprend à mépriser l'argent et les injustices, les plaisirs et les jouissances, de cette école qui nous enseigne que le plaisir de mourir sans regret vaut bien la peine de vivre un peu sans plaisir."

M. le directeur, j'ai le plaisir de vous envoyer un nouvel abonné en vous demandant le livre de M. Barré, intitulé: *Conscience de croyants*. Bien à vous,

Eugène MAHEUX

Le retour à la terre

Quelques

Les expositions régionales agricoles de la province

Elles seront tenues depuis juin jusqu'en octobre
— En septembre, il y en aura 44

LES GRANDES EXPOSITIONS

Les expositions régionales agricoles suscitent toujours un très vif intérêt. Elles seront, cette année, plus nombreuses que jamais. La liste ne s'allonge et elle mentionne déjà 68 de ces fêtes intéressantes. Une aura lieu en juin, deux en juillet, vingt en août, 44 en septembre et une en octobre.

De grandes expositions auront lieu aussi et dans l'ordre suivant:
Exposition d'Ormstown, comté de Châteauguay, du 9 juin au 12 juin;
Exposition de Valleyfield, comté de Beauharnois, du 19 août au 22 août;
Exposition des Trois-Rivières, du 22 août au 28 août;
Exposition de Sherbrooke, du 29 août au 5 septembre;
Exposition Provinciale de Québec, du 8 au 12 septembre.

Voici maintenant la liste des expositions régionales:
Argenteuil, à Lachute, septembre 17, 18, 19, 20;
Arthabaska, à Victoriaville, août, 12, 13;
Bagot, à St-Liboire, septembre, 15, 16;
Beauce, division A, à Beauceville, septembre, 15;
Beauce, division B, à St-Ephrem-de-Tring, septembre, 23;
Beauharnois, à St-Louis-de-Gonzague, septembre, 24;
Bellevue, division A, à St-Michel, septembre, 22;
Bonaventure, division A, à Port-Daniel, septembre, 22; à Shigawake, septembre, 23; à New-Carlisle, septembre, 24;
Bonaventure, division M, à New-Richmond-West, septembre, 23;
Brome, à Brome, septembre, 7-8, 9;
Chambly, à St-Bruno, septembre, 7;
Champlain, à St-Stanislas, août, 25;
Châteauguay, à Ste-Martine, septembre, 8;
Chicoutimi, à Chicoutimi, août, 26, 27, 28, 29, 30;
Compton, No 1, à Cookshire, août, 24, 25, 26;
Compton, No 2, à Scotstown, septembre, 9, 10, 11;
Deux-Montagnes, à Ste-Scholastique, septembre, 7, 8, 9, 10;
Drummond, à L'Avenir, septembre, 7, 8;
Gaspé, division A No 1, à Cape-Cove, octobre, 7;
Hull, division A, à Aymer, septembre, 10, 11, 12;
Hull, division B, à Maniwaki, septembre, 15, 16, 17;
Huntingdon, division A, à Huntingdon, septembre, 10, 11;
Huntingdon, division B, à Havellock, septembre, 15;
Iberville, à St-Alexandre, septembre, 1, 2;
Iles de la Madeleine, division A à Dune du Sud;
Jacques-Cartier, à Dorval, septembre, 25;
Lac-St-Jean, division A, à Hébertville, septembre, 3, 4, 5, 6;
Lac-St-Jean, division B, à Roberval, août, du 19 au 23;
Laprairie, à Laprairie, septembre, 15;
L'Assomption, à L'Assomption, août, 19;
Lévis, à St-Romuald, septembre, 15, 16;
L'Islet, à St-Jean-Port-Joli, septembre, 15, 16, 17;
Lotbinière, No 1, Parkhurst, août, 25;
Maskinongé, à Louiseville, septembre, 8;
Mégantic, division A, à Livermore, septembre, 9;
Mégantic, division B, à Plessisville, août, 12, 13;
Missisquoi, à Bedford, août, 25, 26, 27.

TRIBUNE LIBRE

(Suite de la première page)

vie de cultivateur. Il nous en revient, de temps à autre, de ces braves familles remplies de bonnes dispositions, de courage et surtout du grand désir de ne plus quitter la terre pour la ville. Il nous fait plaisir de les revoir et aussi d'être avec eux, car nous leur entendons raconter les misères par où elles ont dû passer. Qui, chers compatriotes, la terre est encore ce qu'il y a de mieux pour y faire sa vie, surtout par les temps que nous traversons, où il nous est permis de voir tant d'industries paralysées par cette crise économique qui traverse actuellement l'univers entier. Il faut plus que jamais se cramponner à la terre et à la terre donnera toujours à son homme, serf, travailleur et économiste, une vie plus facile que dans les villes, là où il faut toujours compter sur l'argent gagné à chaque jour pour parer à la misère qui nous suit à chaque pas. Etant sur la terre, le cultivateur pourra récolter ses légumes, ses oeufs, sa viande, son foin qui lui permettra de garder des vaches, pour avoir son lait, sa crème et son beurre. Son chauffage et son logement lui sont aussi assurés. Nos cultivateurs, de la Landrienne ont doublé d'efforts, l'automne dernier, pour se préparer plusieurs acres en labour pour ce printemps. Rien de surprenant de les voir à l'oeuvre depuis deux semaines, dans leurs champs avec leurs chevaux et leurs instruments aratoires, faisant leurs grandes semailles afin d'avoir, à l'automne, une bonne récolte de foin, de grains et de légumes. La température leur est clémente, cette année, et parait vouloir les favoriser. Nous pouvons dire que nous sommes un mois plus avancés que l'an dernier. En sorte, tous sont très encouragés à poursuivre la route qui les mènera à la prospérité en faisant d'eux de gros fermiers dans notre empire du nord.

Landrienne vous invite donc à venir vous partager les terres qui restent encore. Ce sont de belles terres qui peuvent s'acheter aujourd'hui à des conditions les plus faciles. Il vous suffit d'un petit capital pour frapper une chance d'achat comme il ne s'en voit pas. Donc, comme nous avons en l'occasion de vous le dire, dans le passé, par les journaux, il faut vous presser pour prendre part à tous ces avantages.

Pour informations, s'adresser à J. G. PARENT, Landrienne, Co. Abiti, Qué.

CONSTANCE AUBRY

La colonisation dans la Matapédia

LA COLONISATION: OEUVRE NATIONALE

La colonisation depuis une trentaine d'années a pris un essor considérable. En même temps que nos industries deviennent de plus en plus prospères, de nombreuses nouvelles paroisses se fondent et les centres de colonisation se multiplient.

En 1897, la province de Québec comptait une dizaine de diocèses comprenant environ 875 paroisses ou missions. En 1930, notre province compte 13 diocèses et un vicariat apostolique avec environ 1,500 paroisses ou missions.

Les quatre cinquièmes des nouvelles paroisses ont pris naissance dans les centres de colonisation. C'est un résultat vraiment encourageant, et s'il est dû en grande partie au dévouement des curés-coloniateurs, il ne faut pas oublier l'aide substantielle et bienfaisante accordée par le gouvernement de notre province à l'oeuvre de la colonisation.

Ce travail de développement est encore dû au dévouement de ces prêtres dévoués au service du gouvernement, les missionnaires-coloniateurs, qui ont prêché le retour à la terre et faire connaître nos régions de colonisation.

Nous pouvons dire avec raison que ce beau mouvement de colonisation intense et réussi, si bien encouragé par le gouvernement qui y a consacré des millions, est ce que l'on a fait de mieux pour notre nationalité.

On a compris que notre influence grandirait en créant des centres de colonisation.

Coloniser, ouvrir des nouvelles paroisses, ce n'est pas seulement agrandir la puissance matérielle de la province, augmenter son influence dans la Confédération, mais c'est surtout continuer les traditions de nos ancêtres.

La colonisation conserve à notre race ses enfants en les attachant à la terre québécoise.

C'est donc bien une oeuvre nationale, puisqu'elle assure notre survie.

Mgr Labelle, cet ardent apôtre de la colonisation aime à répéter souvent dans ses discours cette parole: "Emparons-nous du sol".

Et il ajoutait: "La colonisation, c'est l'oeuvre que nous devons poursuivre en notre province. Coloniser, ce mot est populaire dans notre province. Il plaît aux intelligences, enflamme le coeur, exalte les sentiments patriotiques et passionne même certaines âmes jusqu'à l'héroïsme".

Coloniser, selon la pensée de Fénelon, c'est la force, la richesse d'un pays.

Agrandir notre domaine national, garder les nôtres sur leurs terres et les aider à en ouvrir de nouvelles dans nos régions de colonisation: voilà l'ambition légitime des curés-coloniateurs et du gouvernement de notre province.

Mes amis, cultivateurs des vieilles paroisses, fils de cultivateurs en quête de nouveaux établissements, ouvriers des villes, compatriotes des Etats-Unis, qui lirez ces lignes, entendez notre appel.

Venez dans la région de la Matapédia, venez à Sainte-Marguerite de Causapscal, vous trouverez de belles et bonnes terres à cultiver et en quelques années vous pourrez vivre indépendants comme des rois.

Lambert CLOSSE

Sainte-Marguerite de Causapscal.

La lutte contre le communisme

Aux agissements communistes, la plupart des pays sentent le besoin d'opposer une vive résistance. On commence à prendre des mesures énergiques un peu partout. Voici quelques notes que nous adressons à ce sujet l'Entente Internationale de Genève.

La lutte contre le communisme continue sans relâche en Finlande. En Lettonie une importante imprimerie clandestine a été saisie et des agents du Komintern devant installer celle-ci, ont été arrêtés. A cette occasion on a établi une fois de plus que la GPU avait un excellent atelier de faux passeports pour

ses émissaires, envoyés à l'étranger.

Vers la fin de janvier la police politique de Pologne a dissous le comité central du parti communiste de l'Ukraine occidentale avec son secrétaire général et ses sections militaires, techniques, féminine et syndicale, sa rédaction, ses groupements d'agitation dans les campagnes et sa coopérative.

Vingt membres du comité central et quinze membres des comités régionaux ont été arrêtés. Parmi eux figuraient toute une série de communistes notoires tels André Stelchko, membre du bureau politique, Nicolas Pavlyi, secrétaire général du parti, et d'autres.

En raison de son activité subversive la "Société des amis de l'U.R.S.S." a été dissoute en Tchécoslovaquie. Mais l'événement saillant de la période écoulée fut l'incident de Dux. Au cours d'une manifestation organisée par les communistes sur l'ordre de Moscou la police dut faire usage de ses armes. Il y eut des tués et des blessés. Le sénateur communiste Stransky, qui avait incité la foule à la révolte, fut arrêté. D'une manière générale, l'agitation communiste semble avoir quelque peu repris.

En Hongrie, la police a arrêté le nommé Joseph Revai, communiste notoire, qui en 1919, était rédacteur en chef de l'organe bolcheviste "Les Nouvelles rouges". Il est connu comme un ami intime de Bela Kun.

Revai a reconnu qu'il avait été envoyé de Moscou pour prendre la place de Goides, leader du mouvement communiste en Hongrie, arrêté en septembre dernier.

Revai est arrivé à Budapest le 20 décembre dernier avec un faux passeport, sous le nom de Sommer, étudiant. On a arrêté également plusieurs communistes hongrois qui faisaient partie de la GPU et étaient chargés par Moscou de surveiller Revai.

Messe solennelle à Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin

M. OLIVIER MAURULT, P.S.S., FERA LE SERMON DE CIRCONSTANCE

La messe solennelle qui aura lieu le 24 juin prochain à l'église St-Jean-Baptiste, angle des rues Rachel et Drolet, sera chantée à 9h. précises par Son Excellence Mgr

Plus de tasses par livre



Chaque paquet garanti frais, et pleine mesure
'Frais des Plantations'

P. 104

Gauthier, administrateur apostolique du diocèse de Montréal.

Le sermon de circonstance sera prononcé par M. Olivier Maurault, P.S.S., assistant-aumônier de la Société Saint-Jean-Baptiste et supérieur de l'Externat classique Saint-Sulpice.

Il y aura foule à cette cérémonie, car les demandes de cartes d'admission à cette messe affluent de partout. Les organisateurs recherchent quel meilleur moyen ils adopteraient pour permettre aux personnes qui seront à l'extérieur de l'église d'entendre la parole du prédicateur.

Il y aura distribution de pain bénit pendant la messe, même à la foule qui stationnera dans la rue. Ce pain sera fait et enveloppé spécialement par le Pain Moderne Canadien (limitée), 2250, rue Papineau. Cette boulangerie s'est engagée à faire 10,000 petits pains et fournira de plus à nos institutions religieuses canadiennes-françaises, hospices, asiles, hôpitaux, etc., une quantité suffisante de ce pain bénit pour distribution aux vieillards et aux infirmes. Ce sera la première fois dans l'histoire de notre ville que cette initiative se produira et que tous recevront, grâce à la générosité de cette compagnie, un souvenir à l'occasion de notre fête nationale.

Le Comité de la messe réitère son invitation à la population et présume qu'elle se rendra en foule à l'église Saint-Jean-Baptiste pour

affirmer sa foi et offrir un spectacle édifant aux milliers de visiteurs qui seront de passage dans notre ville ce jour-là.

JEAN TRUDEL EUGENE SIMARD

Trudel & Simard

AVOCATS

Immeuble La Sauvegarde

152 Est, rue Notre-Dame

Montréal.

GRATIS

Cette montre ainsi que plusieurs autres cadeaux pour dames et messieurs, tels que services de toilette, album, etc., seront donnés gratuitement à ceux qui vendront 50 paquets de nos grains de jardin à .06 cts.

ALLEN NOUVEAUTES

St-Zacharie

Qu.

SABOURIN & SABOURIN

AVOCATS

Tél. 785 B. P. 963

25, rue St-Jacques,

SAINT-JEAN, P.Q.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

MONTREAL, LE 1er AVRIL 1931

Liste de prix No 3

F.O.B. STE ROSALIE, QUE. (Sujet à changements sans avis)

		Prix par tonne	
		Sacs en	Juto
Fédérée	18% Moulée laitière	27.50	28.50
	18% Moulée laitière mélassée	29.00	30.00
Coopérative	18% Moulée laitière	29.50	30.50
	18% Moulée laitière mélassée	31.00	32.00
	22% Moulée laitière	32.00	33.00
	22% Moulée laitière mélassée	33.50	34.50
	24% Moulée laitière	33.00	34.00
	24% Moulée laitière mélassée	34.50	35.50
	34% Supplément protéine	43.00	44.00
	43% Supplément protéine pour porcs	59.00	
Fédérée	24% Moulée pour veaux (sans lait en poudre)		47.00
Coopérative	25% Moulée pour veaux (avec lait en poudre)		59.00
	Moulée pour pousins avec lait en poudre (début à 8 semaines)		51.00
	Grains pour pousins (3 à 8 semaines)		42.00
	Moulée de croissance avec poudre de lait (pousins de 2 à 4 1/2 mois)		47.00
	Grains pour développer les pousins (2 à 5 mois)		38.00
	Moulée pour la ponte (après 5 mois)		43.00
	Grains à volailles (après 5 mois)		34.00
	Engraissement No 3 (cochets 3 à 5 lbs)		38.00
	Engraissement No 5 (cochets 5 lbs. ou plus)		40.00

TERMES: COMPTANT, C.A.D. traite attachée au connaissance.

Les coopératives affiliées auront droit à un escompte spécial de 3%. Ces prix sont pour un char complet ou assorti avec nos autres produits, farines, concentrés, etc.

Pour toute commande moindre de 25 tonnes, ajoutez \$1.00 par tonne pour étiquettes, adresses et livraison à la gare. Le paiement devra accompagner la commande.

Sauf les coopératives affiliées, quiconque voudra profiter du paiement à trente jours devra établir sa solvabilité à notre satisfaction et ajouter \$1.00 par tonne aux prix ci-dessus.

Toutes ces moulées sont recommandées par la Commission Provinciale de l'Alimentation du bétail (Feed Board); elles ont été minutieusement préparées et elles sont le résultat d'expériences sérieuses. L'étiquette attachée à chaque poche montre l'enregistrement, les noms et la quantité de chaque ingrédient employé ainsi que l'analyse brute et la digestibilité.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC, 130 rue ST-PAUL EST, MONTREAL

Téléphone: HArbour 4111

INVENTIONS

Demandez le Manuel traitant des Brevets, Marques de commerce, etc., MARION & MARION, 124, rue Université, Montréal.

PETITS POULETS

Demandez notre catalogue envoyé gratuitement à toute personne désirant se procurer des poulets de race pure, 9 variétés différentes. Portes condenses d'hiver.

La Maison Laurencelle

1421, rue Bleury

Montréal

4-5-0-7-8

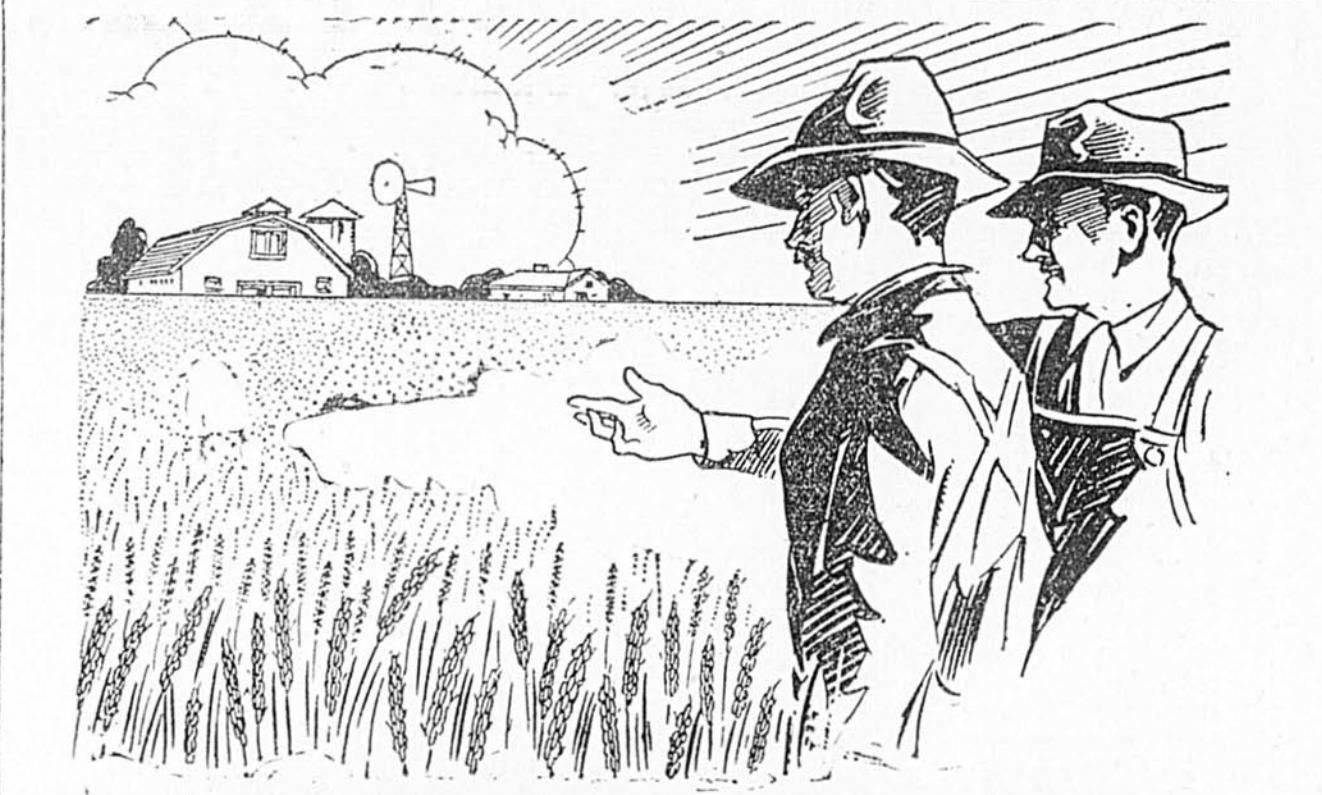
SABOURIN & SABOURIN

AVOCATS

Tél. 785 B. P. 963

25, rue St-Jacques,

SAINT-JEAN, P.Q.



\$210,750⁰⁰ offerts en Prix
Pour que cela vaille la peine de
surveiller vos récoltes sur pied

Cultivateurs canadiens, à vous de voir que les championnats du monde de 1932 seront remportés par le grain et les graminées de semence canadiens. Vos récoltes viendront en concurrence avec les meilleures récoltes d'un grand nombre de pays à vous de démontrer, par les lots que vous présenterez, le mérite reconnu des produits canadiens. Une grande responsabilité vous incombe sous ce rapport. Cette démonstration de qualité, faite devant le monde

entier, stimulera encore la demande d'exportation pour le blé canadien et les autres produits.

Il y a une autre chose qui devrait encore attirer votre intérêt: c'est l'occasion qui vous est offerte de remporter un ou plusieurs des 1701 prix en argent comptant, dépassant au total \$210,750.00. Par exemple: \$2,500.00 pour 50 livres de blé, 30 livres d'avoine, \$1,500.00 pour 40 livres d'orge, 50 livres de seigle, \$500.00 pour 10 épis de maïs \$300.00 pour 30 livres de pois, 30 livres de lin ou 20 livres de trèfle.

La Conférence Exposition Mondiale Du Grain

REGINA - 25 JUILLET AU 6 AOÛT. 1932

Surveillez attentivement votre grain qui pousse. Marquez, pour leur donner une attention spéciale, les échantillons du champ qui s'avancent le mieux. Vous pourrez en tirer non seulement de la semence de souche de bonne qualité pour vos semailles du printemps suivant, mais aussi des échantillons méritant un prix pour les présenter à la Conférence-Exposition Mondiale du Grain.

Vous ne pouvez attendre la récolte de 1932 pour examiner ces échantillons de grain ou de graminées de semence. S'ils n'ont pas déjà été choisis, ces échantillons devront être pris dans vos récoltes de cette année, car les règlements prescrivent que tous les lots pour l'exposition doivent être recueus AU PLUS TARD LE 1er MAI 1932 par les autorités de l'Exposition à Regina.

Tes produits, montre-les; tes connaissances, livre-les.

Il y a des renseignements imprimés, spécialement préparés pour aider ceux qui se proposent d'exposer. Ecrivez un comité provincial le plus près de vous ou un Secrétaire, Conférence-Exposition Mondiale du Grain, Imperial Bank Chambers, Regina, Canada, qui se feront un plaisir de vous fournir ces renseignements.

MEMBRE: Une carte de membre dans l'organisation de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain donne à son propriétaire le privilège d'admission à l'Exposition, à toutes les séances de la Conférence, à tous les diversissements officiels et le droit de recevoir un volume relié, contenant les rapports officiels au complet.

Président, Comité National, HON. ROBERT WEIR, Ministre fédéral de l'Agriculture

Président, Comité exécutif et des finances, HON. W. G. BUCKLE, Ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan



NOUVELLES DES PRIX		
CE QUE VOUS ACHETEZ		
PRIX DU GROS, PRIS A MONTREAL		
FARINE A PAIN		
La char, le baril, en sacs		
Première patente	5.00	
Deuxième patente	4.40	
Forle à boulanger	4.20	
FARINE A ENGRAIS		
La char, le baril, en sacs		
Première patente	3.60	
Deuxième	3.10	
SOUS-PRODUITS DU BLE		
La char, la tonne		
Deuxième	3.20	
Son	20.25	
Gru. rouge	22.25	
Gru. blanc Laurentia	24.25	
Middlings	26.25	
Moulée d'orge pure	24.25	
MOULEES		
La char, la tonne		
"Success"	20.25	
"Union"	0.00	
GRAIN MOULU		
La sac de 48 livres		
Blé d'Inde moulu	1.35	
Blé d'Inde cassé	1.35	
TOURTEAUX DE LIN		
La char, la tonne		
Première qualité	32.00	
DRECHE DE BRASSERIE		
La tonne		
Drèche sèche	23.00	
SUCRE		
Les 100 livres		
Granulé, sac de jute	4.80	
Granulé, sac de coton	4.80	
Cassonade no 1	4.50	
Cassonade no 2	4.40	
MELASSE (BARBADES)		
La tonne		
No 1, baril de 25 gals.	52	
No 1, tonneau de 90 gals.	48	
SEI		
La sac		
Sel fin, sacs de 200 lbs	2.00	
Gres sel, sacs de 140 lbs	1.25	
Sel en pierre, sacs de 100 lbs	1.35	
LARD SALE		
Le baril de 200 lbs		
Gras de dos (30 à 40 morc.)	34.50	
Gras de dos (40 à 50 morc.)	32.50	
Gras d'épaule (25 à 35 morc.)	27.00	
SAINDOUX		
La livre		
Tinette de 60 lbs	9 1/2	
Scaux de 20 lbs	10	
PETROLE		
Le gallon		
Imperial Royalite:		
Barils de bois de 42 gal.	18	
Imperial Royalite:		
Barils d'acier de 47 gal.	18	
GAZOLINE		
Le gallon		
Imperial premier:		
Barils de 47 gallons	17	
Ethyl	20 1/2	
ENGRAIS CHIMIQUES		
SIMPLES		
Par chars complets, F.O.B. Québec		
Superphosphate, 16 p. c.		
assimilable	13.00	
Muriate de potasse 48%		
sac de 200 lbs	41.00	
Sulfate de potasse, 48 p. c.		
sac de 200 lbs	51.00	
Sulfate d'ammoniaque, 20 p. c.		
sac de 200 lbs	40.50	
Nitrate de soude, 15 p. c.		
d'azote, sac de 100 lbs	51.00	

Nouvelles des marchés

BETAIL VIVANT
CETTE SEMAINE

Le marché des bêtes à cornes et des veaux a fléchi un peu lundi. Quant aux porcs les arrivages ont été moindres et les prix meilleurs.

BEURRE — FROMAGE — OEUFS

Le marché du beurre reste ferme à 21 1-2; quelques vendeurs réclamaient jusqu'à 21 3-4 lundi.

Le fromage est à la hausse à 11 et 11 1-2 pour le fromage d'Ontario; 10 1-4 et 10 3-4 pour celui de Québec.

Les oeufs sont maintenant à 23 cents pour les extra, 18 à 19 pour les frais premiers. Le marché est ferme.

M. Bennett..

(Suite de la page 6)

M. Bennett, qui se défend de toute hostilité aux chemins de fer de l'Etat, mais qui veut que le contribuable, en tant qu'actionnaire, sache à quoi s'en tenir sur les finances de ceux-ci, dit que depuis 1923, date de la fusion des différents réseaux de l'U.C.R., du G.T.P., du Grand-Tronc, etc., le pays a avancé 400 millions au nouveau réseau ferroviaire, et que pendant ces huit années, celui-ci a été de 346 millions en déficit, théoriquement parlant. Il n'y a eu là qu'un déficit de tenue de livres, en réalité, sauf pour 86 millions. A l'heure présente la garantie du gouvernement canadien porte sur 955 millions à peu près d'obligations du Canadian Northern, du Grand-Tronc, du Grand-Tronc-Pacifique, des différents ports de mer canadiens, etc. Cela ne figure pas dans la dette nationale.

Le commerce du Canada

A ce point de son discours, M. Bennett manque de passer net tout ce qui a trait au commerce du pays et aux prévisions pour 1931-1932. Il se ressaisit et revient au commerce, comme il allait entamer le chapitre des moyens à prendre pour éviter au 31 mars 1932 un déficit de 105 millions. Après un coup d'oeil sur l'initiative commerciale canadienne et la lecture d'un assez long inventaire énumératif des 87 nouvelles industries qui se sont implantées au Canada, dit-il, depuis son budget de la session spéciale de 1930, qui a donné du travail à 248,000 chômeurs, — 64 pour cent de ces industries nouvelles seraient venues des Etats-Unis, 17% sont nées au Canada, 14% viennent de la Grande-Bretagne et le reste, de la France ou d'autres pays. — M. Bennett dit qu'il faut se persuader de cette triple vérité, que le Canada est un pays de grandes ressources naturelles à développer, — donc qu'il lui faut de nouveaux capitaux, de nouvelles industries, — que les Canadiens ont le droit de les développer, — donc qu'il faut les aider par un tarif adéquat et protectionniste, — et enfin qu'ils ont droit à ce que la concurrence qu'on leur fera soit raisonnable, — donc qu'il faut les défendre contre le dumping au moyen de lois hostiles à ce dumping même.

NOUVELLES DES PRIX

CE QUE VOUS VENDEZ

Prix du gros, net, livré à Montréal — Dernières corrections, mardi, 1 h.

BEURRE DE BEURRIERIE		La livre
Pasteurisé no 1	21 1/4	
Non pasteurisé no 1	20 1/2	
No 2	20	
FROMAGES LOCAUX		
Meule de 20 lbs	10	
Meule de 5 lbs (paraffine)	12	
FROMAGE COLORE		
No 1	10 1/2	
No 2	9 1/2	
FROMAGE BLANC		
No 1	10 1/2	
No 2	9 1/2	
OEUFS		La douzaine
Frais extras	23	
Frais premiers	20	
Frais seconds	17	
POULES VIVANTES		La livre
Choix, 5 lbs et plus	21	
Bon, 4 lbs 1-2 et plus	18	
Moyenne, 4 lbs et plus	17	
POULES ABATTUES		La livre
Choix, 5 lbs et plus	24	
Bonnes, 4 lbs 1-2 et plus	21	
Passable, 3 lbs et plus	18	
POULETS VIVANTS		La livre
Choix, 5 lbs et plus	24	
Bon, 4 1-2 lbs et plus	21	
Moyen, 3 lbs et plus	18	
POULETS ABATTUS		La livre
Choix, 6 lbs et plus	24	
Choix, 5 lbs et plus	21	
Bonnes, 4 1-2 lbs et plus	18	
Moyenne, 4 lbs et plus	15	
DINDES VIVANTES		La livre
Choix, 12 lbs et plus	0.00	
Bonne, 10 lbs et plus	0.00	
Vieilles dindes	0.00	
DINDES ABATTUES		La livre
Choix, 12 lbs et plus	0.00	
Bonne, 10 lbs et plus	0.00	
Vieilles dindes	0.00	
OIES VIVANTES		La livre
Bonne, 9 lbs et plus	0.00	
Passable	0.00	
OIES ABATTUES		La livre
Bonne, 10 lbs et plus	0.00	
Moyenne, 8 lbs et plus	0.00	
CANARDS ABATTUS		La livre
Choix, 5 lbs et plus	0.00	
Bon, 4 lbs et plus	0.00	
CANARDS VIVANTS		La livre
Bon, 5 lbs et plus, jeunes	0.00	
Moyen, 4 lbs et plus	0.00	
LAPINS VIVANTS		La livre
Na 1, 4 lbs et plus	0.12	
MIEL BLANC		La livre
Récipients de 30 lbs	07	
Récipients de 5 lbs	07	
Récipients de 2 1-2 lbs	07 1-2	
MIEL AMBRE		La livre
Récipients de 30 lbs	06	
Récipients de 5 lbs	06	
Récipients de 2 1-2 lbs	06 1-2	
MIEL BRUN		La livre
Récipients de 30 lbs	05 1-2	
Récipients de 5 lbs	05 1-2	
Récipients de 2 1-2 lbs	06 1-2	
SIROP D'ERABLE		La gallon
No 1 nouveau	1.50	
No 2	1.25	
SUCRE D'ERABLE		La livre
No 1	13	
No 2	12	
BOUVILLONS VIVANTS		La livre
No 1	5.50 à 5.75	
No 2	4.75 à 5.25	
No 3	4.00 à 4.50	
TAURES VIVANTS		La livre
No 1	5.00	
No 2	4.00 à 5.00	
No 3	3.00 à 4.00	
VACHES VIVANTES		La livre
No 1	4.00 à 4.35	
No 2	2.50 à 3.50	
No 3	1.75 à 2.25	
TAUREAUX VIVANTS		La livre
No 1	4.25	
No 2	2.50 à 4.00	
VEAUX DE LAIT VIVANTS		La livre
No 1	6.00 à 7.00	
No 2	5.00 à 5.50	
No 3	2.50 à 4.50	
VEAUX DE LAIT ABATTUS		La livre
Choix	10	
No 1	08 à 09	
No 2	07 à 08	
VEAUX DE CHAMPS VIVANTS		La livre
No 1	0.00	
No 2	0.00	
VEAUX DE CHAMPS ABATTUS		La livre
No 1	0.00	
No 2	0.00	
MOUTONS VIVANTS		La livre
No 1	3.0 à 5.50	
No 2, tondus	2.50 à 3.00	
MOUTONS ABATTUS		Le cent livres
Choix	10	
No 1	09	
AGNEAUX DU PRINTEMPS		La livre
No 1	12 à 14	
No 2	10	
AGNEAUX ABATTUS		Chacun
Choix	7.00	
No 1	6.00	
No 2	5.00	
PORCS VIVANTS		La livre
Boucher set à bacon	8.50 à 9.00	
Select	1.00 en plus par tête	
Lourds	7.00 à 8.00	
Extra lourds	5.50 à 6.50	
Truies	4.50 à 5.00	
PORCS ABATTUS		La livre
No 1 (120 à 140)	11.50	
No 2 (150 à 200)	11.00	
No 3 (250 et plus)	7.50	
PEAUX VERTES		La livre
De bœuf, moins de 48 lbs	05	
De bœuf, plus de 48 lbs	04	
De taureau	03	
De veau, chaque	03	
De veau engrais	03	
D'agneau, la peau	03	
De cheval, la peau	1.75	
LAINE		La livre
Lavée No 1	14	
Lavée No 2	12	
Non lavée No 1	09	
Non lavée No 2	07	
FOIN DE MIL		La tonne
No 2 bon	13.50	
No 3	11.00 à 12.00	
FOIN DE TREBLE		La tonne
No 1, très mêlé	13.50	
No 2	11.00 à 12.00	
PATATES		La tonne
N.-Brunswick, 80 lbs	80 à 90	
FEVES		Le minot
No 1	0.00	
No 2	0.00	
POIS		Le minot
Importés	0.00	
Canadiens	0.00	

Là-dessus, M. Bennett note que notre commerce a diminué, pour des causes économiques contre lesquelles il faut réagir. Il y a des traités qui nous nuisent et qu'il faut abolir ou remanier, — ainsi certains traités déjà dénoncés avec l'Australie, le traité franco-canadien, un traité commercial avec la Belgique, etc. "Je crois à des traités mutuellement avantageux aux deux parties", proclame le premier ministre, qui reproche aux libéraux leurs accords avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dont nos producteurs de beurre ont lourdement souffert, affirme-t-il. Il exprime l'espoir de conclure avec l'Australie un meilleur traité, avantageux aux deux nations. Et il signale à l'ancien ministre King, qui aurait dû, devant la crise des blés, ordonner l'épuisement des réserves mondiales, que son gouvernement à lui, M. Bennett, a vendu un tiers de plus de blé à la France, depuis six mois, que les libéraux. Sur quoi on lui demande dérisoirement, à gauche: "A quel prix?" en faisant allusion à la chute des prix du blé, depuis mai 1930.

Prévisions pour 1931-1932

L'an dernier, dit M. Bennett, M. Dunning n'avait pas fait de prévisions pour 1930-1931. C'est peut-être que, prévoyant un déficit, il n'en voulait rien dire à la veille des élections. Au vrai, il n'y a pas eu de vrai budget depuis des années; les libéraux se contentaient de demander aux Chambres des sommes d'argent de plus en plus considérables, en même temps qu'ils réduisaient imprudemment les impôts, histoire de tenter de se rendre populaires. Lui, M. Bennett, il ne craint pas de faire des prévisions pour 1931-1932.

Si les taxes restaient ce qu'elles sont, elles ne donneraient, cette année, que 325 millions, tandis que la dépense totale devra être de 430 millions. D'où déficit possible de 105 millions. Il faut parer à ce déficit, l'empêcher. Il n'y a que deux moyens de l'éviter: d'abord, couper de dépenses au strict minimum; ensuite, établissement de nouveaux impôts, en même temps qu'aide au commerce canadien.

Il faut trouver, en nouveaux impôts, au moins 75 millions. Pour éviter les conséquences possibles d'une nouvelle mévente des blés, le gouvernement canadien absorbera 5 sous par minot de blé destiné à l'exportation, à même la récolte de 1931, des frais de transport par rail; pour aider à l'industrie houillère du Canada, le trésor accordera un avantage financier variant de \$1.50 à \$2.00 au maximum la tonne aux chemins de fer transportant les charbons canadiens pour consommation au Canada, dans l'est et dans l'ouest, en même temps qu'il imposera des droits de douane plus élevés sur les charbons américains ou étrangers importés au Canada, houille, coke et charbon de bois.

Droits douaniers haussés

Les 75 millions de nouveaux revenus, comment les trouver en 1931-1932? D'abord, aux douanes, il y aura remaniement de 200 articles de la loi douanière. M. Bennett lui-même veut une refonte complète du tarif, mais pour des causes indépendantes de sa volonté, dit-il, cela est impossible présentement.

M. Bennett expose ensuite toutes les mesures destinées à prévenir un nouveau déficit l'an prochain; mesures qui sont résumées dans le tableau en page 6.

Encore un débat...

(Suite de la première page)

Le débat

Le débat a été soulevé lors de la présentation d'un crédit du ministre de l'Agriculture, M. Robert Weir, au montant de \$295,000 pour l'industrie laitière.

M. W. D. Euler, ex-ministre du revenu national, dit qu'on a beaucoup parlé du traité avec la Nouvelle-Zélande au cours de la campagne électorale. Il note qu'il ne venait pas de beurre de l'Australie parce qu'on appliquait les clauses d'anti-dumping contre ce beurre, à cause de la prime de six cents la livre accordée à l'exportation en Australie. Mais il note que, maintenant, si la Nouvelle-Zélande n'a expédié que 7,000 livres de beurre au Canada, en avril, l'Australie nous en a envoyé 500,000 livres.

M. Robert Weir répond que le beurre est envoyé sur consignment et que la loi du dumping ne peut s'appliquer à des expéditions de beurre entrant au Canada "sur consignment".

M. A. W. Neil

Le député indépendant de Comox-Alberni, rappelle certaines paroles du ministre de l'Agriculture, M. Weir, aurait dit qu'il avait négocié une "entente" de gentils-hommes avec l'Australie au sujet du beurre. Cette entente stipule que le beurre australien ne peut entrer ici à moins de 32 cents la livre. Quand les prix du beurre atteignent ce que l'on croyait être leur plus bas niveau, on permet l'entrée au pays du beurre australien. Ceci, d'après M. Neil, a encore empiré la situation. Plus de 500,000 livres furent admises au pays en un seul mois alors que le marché était anormal et que le beurre se vendait bien au dessous de 32 cents la livre.

M. Weir explique que cette entente avec l'Australie a été conclue vers le premier de l'an. Le beurre arrivait ici en consignment et l'on ne pouvait appliquer la loi du "dumping". Ce beurre est entré au pays en janvier et février et il a été gardé en entrepôt jusqu'au moment où les prix atteignirent leur plus bas niveau. Il ne fut mis sur le marché qu'après et encore, avec la promesse que l'Australie n'expédierait plus de beurre au Canada, au moins durant l'hiver.

Comme question de fait, il n'est pas entré une seule livre de beurre chez nous, au cours du mois de mai.

M. Weir: "Le beurre est venu d'Australie en consignment. L'Aus-

tralie, je le répète, devait le vendre 32 s. la livre, mais comme il se vendait en bas de ce prix, nous avons autorisé la vente du beurre australien au prix du marché, à condition que l'Australie n'envoie pas de beurre au Canada avant l'hiver".

Comptoir Coopératif de L'U.C.C. Ltée

BEURRE ET FROMAGE VENDUS A L'ENCHERE

pour assurer aux cultivateurs les plus hauts prix pour le beurre et le fromage. Les enchères ont donné les meilleurs résultats en Ontario. Dans Québec aussi, quand elles ont été bien conduites.

C'est le mode de vente adopté par l'Union Catholique des Cultivateurs. PROFITEZ-EN cette année.

Adressez vos expéditions:

Comptoir Coopératif de l'U. C. C. Ltée,
Montreal Rail & Water Terminal,
Place Viger, Montréal.

Bureau-chef: Montréal. Succursale: Londres, Ang.

HENDERSON-STUART Limited

COURTIERS EN PRODUITS LAITIERS

Nous sollicitons vos consignations de beurre et fromage

AUGUSTE TRUDEL

vice-président et gérant pour la province de Québec.

Adresse des correspondances: HENDERSON, STUART, LTD., 500 EDIFICE MCGILL, MONTREAL. Adresse des consignations: HENDERSON-STUART, LTD., MONTREAL RAIL & WATER TERMINAL, PLACE VIGER, MONTREAL.

Le centrifuge par excellence

Pourquoi prolonger les travaux dans votre fabrique, à cause d'une machine lente et d'un rendement médiocre?

Le Centrifuge "Titan"

peut écrémer jusqu'à 11,000 livres de lait à l'heure, et cela à moins de 0.01 de 1% de perte.

De plus le "Titan" est facile à nettoyer, ce qui est important, si on veut avoir toujours une machine sanitaire et de bon rendement.

Le "Titan" ne requiert pas d'équipement double, car indifféremment il écrème le lait, le petit lait et la crème.

Le "Titan" vous vaudra aussi une économie de pouvoir.

Le "Titan" jouit de toutes les améliorations modernes, qui peuvent aider une machine à être résistante et efficace.

Pour toutes ces raisons, le séparateur "Titan" maintiendra un service uniforme, durant toute sa longue durée.

VENEZ LE VOIR — DEMANDEZ NOS CATALOGUES

B. Trudel & Cie

304, Place D'Youville, Montréal.

Casier Postal, 484 Tél. MARquette 8067

Le Recensement du Canada 1931

Dans les premières semaines de juin chaque famille et chaque foyer canadiens recevront la visite d'un représentant du Gouvernement pour les hautes fins nationales du septième recensement du Canada.

Le recensement est, en réalité, un inventaire, vu qu'il fournit les renseignements qui permettent au Gouvernement et à tous ceux qu'intéresse le développement du pays de formuler une politique progressive pour le bonheur, le bien-être et la prospérité de notre peuple.

Tous les renseignements fournis restent rigoureusement confidentiels et les officiers du Gouvernement sont sujets à de sévères sanctions s'ils révèlent à tout autre qu'au Gouvernement l'un quelconque des renseignements que leur fournissent les habitants du pays.

Par ailleurs, cela n'a absolument rien à faire avec aucun projet de taxation, de service militaire ou de fréquentation scolaire obligatoire, non plus qu'avec l'immigration ou toute autre mesure analogue; et le Gouvernement lui-même ne peut se servir de ces renseignements que pour fins de compilation de statistiques.

Le représentant du Gouvernement posera les mêmes questions à tout le monde, et c'est votre devoir, comme habitant de ce pays, d'y répondre diligemment et avec sincérité. Le Gouvernement désire vivement ne contraindre personne à répondre à ces questions, mais il a le pouvoir de le faire dans les quelques cas où des individus refuseraient de répondre.

Emis par

L'HON. H. H. STEVENS, Ministre
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE — OTTAWA

Activités Agricoles Fédérales

Importance des binages précoces pour le tabac

On devrait commencer à biner un champ de tabac aussitôt que possible après la transplantation. On ne devrait pas attendre plus de trois jours. Ces binages précoces jouent un très grand rôle dans la production d'une bonne récolte et l'on n'apprécie pas autant qu'on le devrait tous les avantages.

Il y a quelques années on avait l'habitude de ne commencer à biner qu'une ou deux semaines après la transplantation, mais on a reconnu depuis qu'il vaut beaucoup mieux s'y mettre plus tôt. Les premiers binages devraient être effectués assez profondément. On ne faut pas, cependant, faire passer la bêche trop près des plantes, de peur de les déranger. Les binages suivants doivent être de plus en plus superficiels, à mesure que la récolte se développe, car si l'on enfouissait la bêche trop profondément, juste avant l'écimage, on couvrirait beaucoup trop de petites racines. Ces petites racines sont très importantes, car ce sont celles qui procurent à la plante la plus grande partie de la nourriture et de l'eau qui lui est nécessaire pour sa croissance.

Les derniers binages sont généralement bien faits, mais les premiers, qui doivent être effectués immédiatement après la transplantation, méritent plus d'attention qu'ils n'en ont reçu jusqu'ici; le résultat des expériences qui ont été faites à la Station de Harrow le démontrent clairement. Nous avons constaté que ces binages précoces présentent plusieurs avantages distincts, dont les plus importants sont les suivants. En premier lieu, les plants reprennent mieux parce que le binage ouvre la terre, la met en contact avec l'air, réchauffe ainsi le sol et stimule son activité, ce qui fait que les engrais appliqués deviennent plus rapidement assimilables pour la plante. De même, le tapis de poussière que l'on crée en binant empêche la surface du sol de se dessécher rapidement. Un autre grand avantage est la destruction des mauvaises herbes, qui dépouillent la terre des principes fertilisants et de l'humidité qu'elle renferme lorsqu'elles se développent. Les binages précoces aident aussi beaucoup à détruire certains insectes nuisibles, comme le ver gris et le ver fil de fer. Ces insectes préfèrent opérer dans un sol frais qui n'est pas dérangé, et les binages précoces les encouragent à quitter la surface du sol. Devant tous ces faits, nous recommandons donc fortement les binages précoces pour stimuler la végétation des plants de tabac.

La gale commune des pommes de terre

Cette maladie a été signalée pour la première fois en l'année 1925, et elle a toujours été reconnue depuis comme un fléau important des pommes de terre. Elle est causée par l'*Actinomyces scabies*, un membre procaryote de la grande famille des organismes parasitaires qui vivent dans la terre. La gale est surtout nuisible dans les districts où l'on a l'habitude d'employer des tubercules malades pour la semence sans les traiter; on sait en effet que les germes qui causent la maladie peuvent vivre et s'accumuler dans le sol pendant des années, quand bien même on ne ferait aucune plantation pendant cette période. Les patates galeuses paraissent être tout aussi bonnes à manger que les autres, mais elles sont déformées et existent en plus grand nombre. Elles ne sont donc pas vendables. D'ailleurs les yeux des tubercules peuvent être abîmés ou détruits.

Les tubercules de pommes de terre peuvent contracter la gale commune à n'importe quelle phase de leur développement depuis la formation des petits bourgeons jusqu'à ce que la végétation soit terminée. Le premier symptôme de la

maladie est une toute petite tache brun rougeâtre, qui se produit sur la surface du tubercule, le plus souvent aux stomates de respiration, aussi appelés "lenticelles". Ces rides infestées prennent une couleur plus foncée, qui se développe rapidement pour former les vilaines plaques de gale, plus ou moins circulaires, qui se produisent séparément ou en plaques et qui, dans le cas d'une forte infection peuvent recouvrir toute la surface du tubercule. Il est facile de reconnaître les taches galeuses, mais leur apparence varie quelque peu, depuis une dépression peu profonde et rugueuse à une protubérance lisse.

Après une étude soignée du cycle évolutif et des habitudes du germe de la gale on a pu établir des moyens de répression très efficaces. Ceux qui désirent obtenir une bonne récolte de pommes de terre doivent tout d'abord se procurer de la semence sans maladie qu'ils trouveront dans la Semence de pommes de terre certifiée extra No 1. Il faut aussi pratiquer un bon assolement, car la culture continue des pommes de terre sur un même champ encourage le développement de la gale. On fera bien d'écrire à ce sujet au régisseur de la Ferme expérimentale la plus proche de chez soi, pour lui demander quel est le meilleur assolement pour ce la dans le district où l'on demeure.

Les pommes de terre de semence infectées sont les agents les plus actifs de la propagation de la gale. On peut éviter presque complètement cette source d'infection en traitant la semence, mais cette pratique n'a que très peu d'effet si la terre est déjà contaminée. Il faudrait trouver le moyen de mettre le sol dans un état qui s'oppose au développement de la maladie. Comme la gale est favorisée par un sol alcalin, il ne faudrait pas appliquer la chaux et le fumier directement à la récolte de pommes de terre, mais à une autre récolte de l'assolement. La boue marine, les cendres de bois et les substances très alcalines ne doivent être employées que si le sol est tout à fait acide.

Les engrais chimiques, qui produisent un état acide dans le sol comme le muriate de potasse et le sulfate d'ammoniaque, s'opposent au développement de la gale.

Le Service fédéral de la Botanique a étudié toutes les phases de la lutte contre la gale, et les résultats de cette étude seront publiés sous peu sous forme de bulletin dont on pourra obtenir des exemplaires en s'adressant au Bureau des Publications du Ministère Fédéral de l'Agriculture ou au Laboratoire fédéral de Pathologie végétale le plus proche de chez soi.

La valeur de l'orge pour l'alimentation des bestiaux

La baisse qui s'est produite dans les exportations de bœuf canadien sur la Grande-Bretagne nous fournit l'occasion d'augmenter notre production de lard, spécialement aujourd'hui que les grains de l'Ouest se vendent à prix très raisonnables. L'orge en particulier se vend difficilement, et c'est un aliment bon marché qui s'offre à l'acheteur. Il semble que le moyen logique d'utiliser une grande quantité de grains offerts, et spécialement de l'orge, est de nourrir un plus grand nombre de bestiaux.

Le Service de l'exploitation animale des fermes expérimentales fédérales a publié dernièrement un feuillet qui fait ressortir la valeur alimentaire de l'orge pour les différentes catégories de bestiaux et qui donne des recommandations sur l'emploi de cet aliment pour équilibrer les rations. On voit que l'orge est au moins égale au maïs pour les porcs d'élevage et d'engrais. Dans une expérience conduite à la ferme expérimentale de Nappan, un groupe de porcs nourris à l'orge a fait une augmentation de 1.22 livre par tête et par jour tandis qu'un groupe nourri au

maïs faisait une augmentation de 1.15 livre par tête et par jour. Les mélanges de grain donnés à ces porcs ont été évalués au même prix, et en ce qui concerne le coût de l'alimentation, il était légèrement inférieur pour le lot nourri à l'orge. Les porcs engraisés à l'orge ont coûté \$7.67 par cent livres d'augmentation de poids tandis que les porcs nourris au maïs ont coûté \$7.78 par cent livres.

Outre cette comparaison de l'orge et du maïs, le bulletin contient d'autres renseignements sur la valeur de l'orge donnée comme grain unique, la composition de l'orge et sa préparation pour l'alimentation. Il donne également des rations pour les porcs d'élevage et d'engrais, où les éléments nutritifs nécessaires pour la bonne alimentation de ces animaux sont combinés. L'orge est un élément important de ces rations; elle entre dans la proportion de 25 à 50 pds par cent dans les mélanges de grain pour les porcs d'élevage et d'engrais respectivement. Avec l'orge vient l'avoine, qui entre dans la proportion de 35 à 50 pour cent; on voit donc que les rations recommandées sont faites principalement d'aliments cultivés sur la ferme, et qu'elles sont, par conséquent, très économiques au prix actuel du grain.

On peut se procurer des exemplaires de ce feuillet No 127: "Emplois des bestiaux" et d'une autre publication sur l'emploi de l'orge pour les volailles — feuillet No 128: "Grains cultivés au Canada pour l'alimentation des volailles" en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada.

Les hausses et leur emploi

Les abeilles, de même que les êtres humains, ont l'aptitude, heureuse ou malheureuse, d'accumuler par elles-mêmes plus de richesses qu'elles n'en peuvent utiliser, et, de même que les êtres humains, elles s'indignent fort quand on leur enlève une partie de ces richesses. Cependant, en ce qui concerne les abeilles, on peut confisquer une bonne partie de leurs provisions sans en tarir la source; il suffit pour cela d'employer des hausses. Les hausses ne sont que des boîtes supplémentaires que l'on ajoute sur le cadre de la ruche afin de donner aux abeilles suffisamment de place pour qu'elles puissent emmagasiner leur surplus de miel. Les hausses généralement employées sont de la même dimension que la ruche elle-même. On les appelle "hausses profondes", mais il y a aussi des hausses dites "profondes" ou "hausses plates" qui sont préférées par certains apiculteurs. Ces dernières n'ont guère que la moitié de la profondeur des premières. Pendant l'hiver, les abeilles sont généralement groupées dans une seule chambre ou dans deux chambres, c'est-à-dire la ruche, plus une hausse profonde ou plate. Au printemps lorsque la température se réchauffe, que le nectar et que le pollen commencent à rentrer, les abeilles se multiplient, elles exigent bientôt plus de place et spécialement celles qui sont hivernées dans une seule chambre. On leur fournit cette place en mettant une hausse par dessus la ruche, sans chasser-reine. On laisse les abeilles élever du couvain dans ces deux chambres. Si les abeilles ont hiverné dans deux chambres, il ne sera pas encore nécessaire de leur fournir une hausse supplémentaire. Plus tard dans la saison, lorsque la quantité de nectar qui rentre dépasse celle que les abeilles peuvent utiliser, d'autres hausses sont nécessaires pour prendre soin du surplus. On met alors une hausse-reine par-dessus les chambres dans lesquelles s'élève le couvain et l'on place une hausse par-dessus ces hausses-reine. Lorsque cette première hausse est remplie aux deux tiers de miel on la soulève et on insère une hausse entre elle et la chambre à couvain, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la saison de récolte de miel. Après que la récolte a été enlevée, on met de côté jusqu'en automne une hausse profonde ou plate, remplie du meilleur miel et on la remet alors sur le dessus de la ruche. Cette hausse four-

nira aux abeilles une abondance de nourriture pour l'hiver ainsi qu'une chambre pour hiverner. A la ferme expérimentale d'Ottawa on a constaté que l'on peut employer une hausse profonde ou plate, mais que l'emploi de la hausse profonde permet une meilleure échangeabilité des matériaux. Cependant si l'on juge que la hausse profonde est trop lourde pour se maintenir facilement, on pourra employer la hausse plate qui fait très bien l'affaire, mais qui revient un peu plus cher.

L'alimentation économique dans la production des porcs

Pour venir en aide d'une façon pratique aux cultivateurs canadiens qui ont profité des dispositions de l'offre fédérale de truies portières, ainsi qu'à ces cultivateurs qui font de nouveaux efforts pour développer l'élevage du porc, la Division de l'industrie animale du Service des fermes expérimentales a préparé un feuillet spécial (No. 135 N. S.) intitulé "Rations pour la production économique du porc".

C'est une publication pratique, sans termes techniques, qui traite en langage direct, concis et clair, de la question de l'élevage des porcs, à partir de l'alimentation et du soin des sujets reproducteurs jusqu'au bon engraissement du porc à baco select.

Les rations qui sont montrées utiles et économiques dans l'alimentation sont indiquées, et les instructions complètes sont données sur leur préparation et leur emploi. L'auteur donne une attention spéciale aux conditions que l'on rencontre dans l'Est et l'Ouest du Canada.

Ce feuillet a été préparé en vue d'aider les cultivateurs à tirer le plus de bénéfice possible de la production des porcs, spécialement ceux qui ont profité de l'offre de truies portières introduite par l'honorable Robert Weir, ministre fédéral de l'Agriculture, et à ces cultivateurs qui développent cette phase de leurs activités. On peut se le procurer gratuitement en s'adressant au Bureau des publications du Ministère à Ottawa.

Comment trouver des débouchés

La question de trouver un débouché pour les produits de la ferme est un problème de tous les instants pour le cultivateur. La production des bestiaux offre de plus en plus une solution, et celle des volailles aide également dans cette voie.

Un des gros marchands de denrées de l'Ouest de l'Ontario disait dernièrement: "Un cultivateur ayant un bon troupeau de poules ponduses, qui se mettront à pondre au commencement de cet automne, en retirera de grands avantages."

Que peut-on obtenir d'un troupeau de 300 poules ponduses sur la ferme? Voici quelques faits intéressants, basés sur un contrôle exact, exercé sur les contrôles officiels de ponte canadiens et représentant une moyenne de six ans.

Ces 300 poules consommeront les quantités suivantes de grain qui seront vendues ensuite sous forme d'œufs: 15,570 livres de grain à litière; 9,510 livres de moulée (mélange de grain); un total de 25,080 livres ou 12.5 tonnes de grain. Ceci équivaut à 510 boisseaux, ce qui représente un débouché important pour n'importe quelle ferme. Les poules utiliseront également 6,840 livres de verdure, toute produite sur la ferme, et 12,360 livres de lait écrémé ou de lait de beurre, un total de 43,280 livres d'aliments cultivés sur la ferme.

Voici un autre point intéressant. Deux tonnes de grain produisent aisément 480 douzaines d'œufs. Si ce grain était vendu en nature au prix de \$1 les cent livres, il vaudrait \$480; vendu sous forme d'œufs à raison de 25c, la douzaine il vaudrait \$120.

PETITES ANNONCES

TARIF: 50 sous par insertion de 25 mots ou moins; 27 sous par mot additionnel.

TERRES A VENDRE

Deux belles fermes, bien bâties, plantées de fruitiers, la gare, chemins améliorés, pour plusieurs villes. Vente pour cause de maladie. S'adresser à Adèle Orsini, 38-40 rue de Grantham, comté Drummond, Québec.

(13-14-15-16-17-18-19-20-21-22)

A VENDRE

Dix belles vaches Ayrshire, dont 2 pur sang et 8 croisées. Deux sont vêtues et les autres deux en février et mars. En parfaite condition. S'adresser à Arthur Gratton, Alfred, Ontario, 11-12-13 Bâtiment canadien et Holstein enregistré et certifié. Prix modéré pour livraison prompt. 2 bœufs Leicesters, excellent type à fourrure, \$14 chacun. S'adresser à C.E. Noisueux, St-Jean-Baptiste, comté Rouville, Québec.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

Grosse fabrique, très bien outillée, mouture centrale à vent. Cause de vente, propriété trop âgée. S'adresser à J. Deschamps, 3 rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec. 22-23-24

PONEY A VENDRE

Beau poney Shetland, avec harnais, voitures d'été et d'hiver, avec robes de carrou de buffle, le tout en très bon ordre. Prix \$275.00. S'adresser à Alpi, Gaboury, Cap Rouge, Québec. 22-23-24

Accessoires d'apiculture avec 100 ruches vides et les hausses peu usagées, vendra à moitié prix. S'adresser Casler Postal 236, Marieville, comté Rouville, Québec. 21-22-23



CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 3 juillet 1931, pour le transport des Mails de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine sur la route rurale No. 1, St-Timothée, à commencer le 1er octobre 1931.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de St-Timothée, P.Q. et au bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

J. TAYLOR, Administrateur de District, Bureau de l'Administrateur de District, Montréal, le 19 mai 1931.

Le système d'approbation de couvoirs du Ministère fédéral de l'Agriculture permet d'obtenir une provision suffisante de poussins de haute qualité. Tout cultivateur qui le désire peut se créer lui-même ses propres débouchés pour ses aliments, en développant un troupeau de volailles au moyen de poussins approuvés.

Pourquoi les poules cessent de pondre

Une bande de poules qui a pondue abondamment tout l'hiver se ralentit généralement vers la mi-été lorsqu'elle commence à muer, mais lorsque la ponte diminue rapidement et finit par cesser sans raison apparente, alors on peut soupçonner la vermine. Les poux du corps, qui restent sur les oiseaux, et la mite rouge qui infeste le poulailler pendant le jour et qui revient aux oiseaux le soir, au moment où ils vont se coucher, causent de fortes pertes. M. F. C. Elford, l'apiculteur de Dominion, recommande de se procurer les poux pour les premiers avec de la poudre à poux et d'appliquer de l'onguent blanc sous les ailes. Pour la mite rouge, il recommande une forte solution de Zenoleum ou de toute autre préparation de créoline, que l'on applique aux fentes des juchoirs et aux nids à intervalles réguliers pendant tout l'été. L'huile de charbon appliquée de la même façon et à intervalles est également recommandée.

trans les deux couples en prière, me dit:

— C'est un miracle de la Vierge, qu'ils soient ici.

— Comment cela?

— C'est toute une histoire.

— Eh! bien, contez-la-moi; j'aime les histoires.

Le vieux Jean-Pierre ou Pierre-Jean, je ne sais plus au juste, me raconta en résumé ce que je viens d'écrire.

Si vous rencontrez jamais le vieux, privé de cheveux, aux pieds tout crochus, aux jambes tordues, le vieux qui ressemble à un lutin, que ce soit Jean-Pierre ou Pierre-Jean, sur le banc d'ombre d'été, près, non loin de la grotte miraculeuse, il vous dira l'histoire des Boileau.

Il vous dira leur nom véritable, la paroisse, le rang même où ils ont vécu, où ils sont encore avec leurs enfants. Il vous dira: Bertha est une femme heureuse; c'est une sainte femme, et Rosette est devenue un vrai démon.

Il vous dira encore que la Vierge de Lac Bouchette l'a guéri, lui, de ses infirmités, et que si Rosette lui demandait son salut, elle serait sauvée par la Vierge, comme les deux Boileau l'ont été.

Elle est si bonne, Elle est si puissante notre Vierge!

FIN

Pensées

Après les consolations infinies qu'un catholique trouve au pied des autels, après les joies de la famille, je ne connais pas de bonheur plus grand que de parler à des jeunes gens qui ont de l'intelligence et du cœur.

Celui qui fait une objection s'admire toujours.

Ernest HELLO

On journal est imprimé au No 230, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'imprimeur GEORGES PELLETIER, administrateur.

A VENDRE

Pommes et framboises — pommes "Fameuses" de 3 ans, 5 à 6 pieds de hauteur, inspectées par le gouvernement et premier prix au concours du comté de Rouville, \$35.00 le cent; aussi, framboisiers rouges améliorés, \$30.00 le cent. Pommes de la Caroline, 10 à 12 pieds de hauteur, \$40.00 la douzaine. S'adresser à Joseph Boulet, St-Jean-Baptiste, comté Rouville, Québec. 14-15-16-17-18-19

2 taureaux de 1 an, pur sang, enregistrés, District Swiss, les mœurs du Livre d'Or. Biens bons pour le service. S'adresser à Delphis Beaudregard, North Stukely, comté Shefford, Québec. 22-23-24

OCCASIONS, pommes, bons marchés, 2,000 pommes McIntosh de 4 pds \$20.00 le 100; de 4 1/2 à 5 pds \$25.00 le 100 et \$4.00 la douzaine. Peupliers Lombardy Pyramidaux de 6 à 8 pds \$25.00 le cent \$4.00 la douzaine, de 9 à 10 pds \$50.00 le 100 et \$6.00 la douzaine. Pommes McIntosh, Fameuses, Wealthy, Duchesses, Jaune, etc. No 1 de 6 pds \$50.00 le cent et \$6.00 la douzaine. Greffes de McIntosh, Fameuses, etc. \$25.00 le 1000 et \$4.00 le cent. Le grand framboisier "Latham" No 1, \$100.00 le 1000 et \$8.00 le 100. Conditions faciles pour grosses commandes. Tous garantis et inspectés par le gouvernement. Farmer's Nurseries, St-Hilaire, Québec. 15-16-17-18-19-20

Les poussins approuvés "Armstrong" nés en juin profitent rapidement et feront de bonnes ponduses l'hiver prochain. Rock Barré, \$12.00 le 100; Leghorns blancs, \$9.50 le 100. Poussins de 10 à 14 jours, \$20.00 le 100.

ARMSTRONG CHICKS, 36, Baskin Street, St. Catharines, Ont.

Ayrshires et Chester blanc. Plusieurs vaches Ayrshires enregistrées, taires de 3, 2 et 1 an, aussi plusieurs vaches qui n'ont pas eu de veaux. Troupeau accredité. Plusieurs porcs de porcelaine Chester Blanc enregistrés, de 3 à 10 pds, \$50.00 le 100 et \$6.00 la douzaine. S'adresser à J.C. Bernard, St-Pie, comté Bagot, Québec. 15-16-17-18-19-20

Les avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Laprairie, P.Q. et au bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

J. TAYLOR, Administrateur de District, Bureau de l'Administrateur de District, Montréal, le 18 mai 1931.



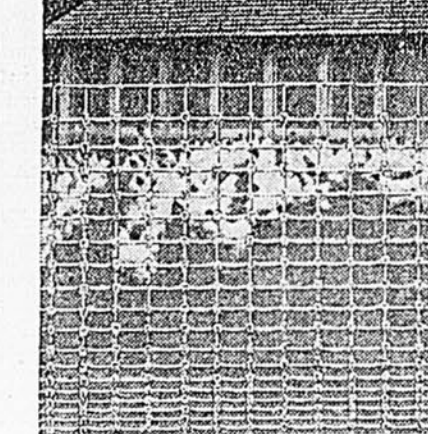
CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 3 juillet 1931, pour le transport des Mails de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine sur la route rurale No. 2, Laprairie, à commencer le 1er octobre 1931.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Laprairie, P.Q. et au bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

J. TAYLOR, Administrateur de District, Bureau de l'Administrateur de District, Montréal, le 18 mai 1931.

Une meilleure clôture, sans supplément de prix!
CLOTURE FROST POUR VOLAILLES
Zinguée
MARQUE "WHITE ROCK"



La clôture à volailles Frost, (Zinguée), marque "White Rock", est la seule en son genre sur ce continent — elle ne coûte pas plus cher que les autres, mais elle vous procure un maximum de protection et de profits.

Cette nouvelle clôture perfectionnée est maintenant galvanisée d'après un procédé zingué exclusif donnant une couche épaisse de zinc pur qui ne peut ni se fendre ni s'écailer, quelles que soient les torsions et les tensions auxquelles le fil est soumis. Chaque fil d'acier (à base de cuivre) est ainsi rendu définitivement à l'épreuve de la rouille tout en restant très flexible, ce qui ajoute plusieurs années d'usage à la clôture. La nouvelle clôture à volailles Frost, marque "White Rock", vous offre entière satisfaction, long usage, protection certaine et augmentation de profits pendant des années de plus.

QUATRE AUTRES MARQUES

Grâce à quatre autres marques, votre choix de clôtures à volailles est considérable. Ces marques ne sont pas zinguées, mais elles sont galvanisées d'après le même procédé, et vous seront utiles durant de longues années: Marques Bantam, Plymouth Rock, Gano et Junior.

Mettez le coupon à la poste dès aujourd'hui. Nous vous enverrons notre catalogue gratuitement, ou consultez, sans tarder, l'agent Frost de votre localité.

POTEAUX D'ACIER VICTOR

Avec les clôtures Frost, servez-vous toujours de poteaux d'acier Victor. Ils ajoutent à leur solidité et augmentent leur résistance de 12%. Érigés en une minute. Pas de trou de poteaux à creuser. L'érection du feu quand vous brûlez les mauvaises herbes. La clôture Frost est si facile à installer et rapidement.

CLOTURE FROST POUR FERME

Barrières les annus qui vous causent vos barrières! Chaque pouce de fil et de tuyau résiste à la rouille. Ces barrières galvanisées à chaud, soudées à l'électrolyte et scellées soigneusement, résistent aux plus fortes tensions et durent des années. Diverses largeurs et hauteurs.

BARRIÈRES FROST POUR FERME

FROST STEEL AND WIRE CO., LIMITED

1105 rue Notre Dame Ouest, Montréal

METTEZ CE COUPON A LA POSTE

FROST STEEL AND WIRE CO. LIMITED, 1105 rue Notre Dame Ouest, Montréal

Veillez m'envoyer, sans obligation de ma part, votre catalogue et des renseignements sur la clôture Frost (Zinguée) à volailles marque White Rock.

Nom _____

Adresse _____

405CF

405CF

405CF

Feuilleton du "Bulletin des Agriculteurs"

Bertha et Rosette

Histoire de l'emprise étrangère dans notre province.

Par Laurent BARRE

(suite et fin)

Et comparant le bonheur imparfait sans doute, mais réel et stable de leurs nièces, à la chute et à l'avilissement de leur fille, Placide et Maria pleurèrent au retour du mariage, alors que dans les autres voitures, il y avait des chants et des rires.

Cette faiblesse ne fut que passagère. Tous deux comprirent qu'ils n'étaient pas venus aux noces de leur nièce, pour pleurer sur le malheur et la déchéance cachée de leur fille.

Dés l'arrivée à la maison, Placide entonna: "Prendre un petit coup c'est agréable... Et les chansons se succédèrent: chansons de la mariée, chansons du marié... La mère Bouchard, vieille de quatre-vingt-cinq ans — elle avait vu le grand feu — qui l'on aurait pu appeler l'ancêtre, vint chanter sa chanson que je veux reproduire ici:

1er couplet
Laissez-moi chanter sur ces mariages,
Sur ce bon repas, sur ce doux breuvage

Et parler en même temps,
A ces chers jeunes amants.

2ème couplet
Vous vous êtes aimés, aimez-vous
(encore)

Dieu sera charmé de vos doux accords;
Ceux qui se marient sans s'aimer,
Souvent meurent sans se regretter.

3ème couplet
Vous, jeunes gens, qui cherchez les belles,
Vivez sagement et soyez-les fidèles.

Car vous pourriez être enfin
Accablés d'un grand chagrin.

4ème couplet
C'est assez parler sur ces mariages,
Versez-moi de ce doux breuvage;
Que je boive à la santé
De ces nouveaux mariés.

Puis une autre et une autre encore.

Chansons canadiennes, il y en a pour tous les goûts, pour toutes les circonstances. La note dure tout un jour; ce qui veut dire la nuit avec.

Au jour prenant, les invités se retirent. Les uns après les autres, ils viennent saluer les époux et leur faire des souhaits. La mère Bouchard étend ses vieilles mains tremblantes sur les quatre jeunes gens: "Mes petites filles, je vous ai vu élever, je vous aime presque comme mes enfants et je sais que vous méritiez d'être heureuses. N'oubliez jamais, mes enfants, que

vous êtes liés pour la vie. Aucune main ne peut détacher ce que votre langue a attaché. Et c'est parce qu'on est attaché pour toujours et qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir sous ce rapport, qu'on est heureux en ménage."

"Je m'y connais un peu, vous savez. J'ai eu mon homme cinquante-huit ans. J'ai rien qu'un conseil à vous donner: jamais de menées, c'est poison vif, et ne jamais se coucher sur un malentendu."

Les invités sont partis et dans un mouvement d'abandon, Petit Boileau laisse tomber sa tête sur les genoux de sa chère Monique.

— Si tu savais comme c'est bon les doigts d'une femme dans nos cheveux.

Puis à Gustin:

— Dis donc, Grand Boileau, es-tu capable de me dire ce qui nous a valu d'être si heureux, après avoir passé par l'enfer boche?

Et comme l'Interpellé ne répondait pas, Robert Neuville éleva la voix:

— C'est que, mes enfants, vous avez été fidèles. Soyez toujours fidèles; faites votre devoir et toujours vous pourriez espérer.

M. Bennett analyse la situation présente du Canada

Lourdes dettes, revenus insuffisants, nécessité d'économiser — Taxes des ventes portées à 4% — Taxe d'accise de 1 pour cent sur toutes les importations

LE PREMIER MINISTRE PARLE PENDANT 2 H. 35

Ottawa, 1er juin. — Budget de guerre? Presque. Budget de crise économique? C'est bien cela. D'un côté de 75 millions et d'autre côté de 75 millions, c'est tout. Mais, si l'on n'y avait pas de dépenses, pour 1931-1932, — de 105 millions; majoration d'impôts de tout genre; augmentation de droits de douane; hausse de l'impôt du revenu pour les compagnies et, dans certains cas, pour les particuliers. Budget protectionniste dans les grandes lignes, avec réaffirmation de la politique, chère à M. Bennett, des traités avec avantages réciproques; déclaration qu'il faut acheter le moins possible des pays qui n'achètent pas beaucoup du Canada. Et, par-dessus tout, souci de M. Bennett de démontrer, chemin faisant, que le déficit de 75 millions de l'an dernier est tout à fait imputable aux libéraux, puisqu'ils étaient au pouvoir en avril, mai, juin et juillet 1930, alors qu'ils ont fixé les dépenses du pays sans prévoir, dit-il, la baisse des revenus. Les traités qui travaillent à notre détriment, les finances publiques en mauvais état, la baisse globale de nos exportations, la situation défavorable de notre commerce, la dette considérable amassée par le Canada, tout cela, M. Bennett, dit-il, n'est que le résultat de la politique libérale. "Le parti qui fut au pouvoir de 1921 à 1930 et n'a rien su prévoir: le parti libéral".

M. Bennett commence par exposer, d'un ton tout à fait calme, presque morne, — il parlera ainsi pendant 2 heures 35 minutes, ne s'animant que pour dénoncer ses adversaires; par instants, au plus fort de ses déclarations, il sourit, car il est aujourd'hui d'excellente humeur, apparemment, — qu'il va examiner les finances du Canada du 1er avril 1930 au 1er avril 1931; 20 dresser le bilan du Canada au 31 mars dernier; 30 examiner les statistiques de notre commerce; 40 faire les prévisions de nos revenus et de nos dépenses au 31 mars 1932; 50 dire enfin quels nouveaux impôts il va établir pour ramener l'équilibre dans nos finances.

Telle est la division de son discours: nous la suivrons en la résumant d'autant plus qu'il est impossible de donner au texte, de façon lisible et facilement intelligible, tout ce qu'il a dit et prodigué de chiffres, de statistiques, de textes, de résolutions, etc. Rien que la première partie de son discours couvre en effet 36 feuillets papier ministère, au dactylographe; la seconde est presque aussi longue; après quoi il a déposé sur la table du greffier des Communes un paquet de résolutions douanières, financières et autres, couvrant 65 autres pages, même format, plus une quinzaine de feuillets couverts d'autres textes relatifs à l'impôt sur le revenu, à la hausse de la taxe des ventes, au commerce d'automobiles, etc. Voilà, au bas mot, 125 feuillets, — de quoi couvrir une quarantaine de colonnes de journal. Qui peut lire tout cela, sauf les techniciens, et peut-être des journalistes? Quant aux industriels, aux commerçants, aux financiers, ils chercheront ce qui les concerne en particulier.

Résumons maintenant à larges traits le texte lu par M. Bennett et fourni en quatre parties distinctes aux journalistes, au fur et à mesure qu'il passait de l'un à l'autre de ses chapitres.

L'exercice clos le 31 mars dernier

D'abord, revue financière de 1930-31. Période de marasme commercial grandissant, dit-il, de prix à la baisse partout, d'activité économique diminuée; comme les qua-

tre-vingtièmes des revenus ordinaires du pays proviennent de taxes proportionnées à l'activité commerciale du pays, ils ont diminué sensiblement. Pour trouver une année aussi piètre que l'an dernier, en fait de revenus nationaux, il faut se reporter à 1921-1922, où pourtant ceux du pays furent de 26 millions plus forts qu'en 1930-1931. Un seul chapitre marque une hausse, celui de l'impôt sur le revenu. Mais cette taxe, versée l'an dernier, portait sur les opérations faites en 1929, année de grande prospérité à la bourse et ailleurs. Pour le reste, tout a baissé en un temps où les charges fixes du pays se sont tenues au alentours de 282 millions, — dépenses pour intérêts sur dettes de guerre, frais de pensions et d'administration, etc. Les douanes ont donné 48 millions de moins que l'année précédente; les revenus de l'accise ont baissé eux aussi par suite de l'embargo sur les exportations d'alcools aux Etats-Unis; la taxe des ventes, réduite par M. Dunning de 2 pour cent à 1 pour cent, n'a plus rapporté que 20 millions contre 44 millions l'année d'avant. Et l'impôt sur le revenu, qui a donné 71 millions, n'a tout de même pas été à la hauteur de celui de 1921-1922, alors qu'il rapporta 78 millions et demi au fisc. Au total, les revenus ordinaires de 1930-1931 ont atteint 296 millions et quart, alors que depuis 1926-1927 ils n'avaient jamais été plus bas que 346 millions et demi et qu'ils atteignent en 1928-1929 le total approximatif de 396 millions, soit presque 100 millions de plus que l'an dernier. Rien qu'aux postes, déficit de 86,100,000. Le revenu total de 1930-1931, y compris des revenus de tout genre, ne provenant pas d'impôts, ou venant de sources particulières, a été de 356 millions et quart, contre près de 461 millions en 1928-1929. Cela n'a donc pas suffi pour couvrir le budget et équilibrer les dépenses. Car celles-ci, l'an dernier, ont été, au chapitre des ordinaires, de 394 millions, soit 36 millions de plus que l'année précédente; si l'on y inclut les dépenses à même le capital de 28 millions et quart, les dépenses s'élèvent à 422 millions, contre 440 millions, 1928-1929. Le déficit véritable de l'exercice 1930-1931 dont seuls sont responsables les libéraux, dit M. Bennett, est de 75 millions et quart. Ce déficit a empêché que le pays payât à même un excédent du revenu sur la dépense des obligations nationales échues, et fit des avances au Canadian National, qui en avait besoin. Il fallut emprunter pour ces avances, pour couvrir un emprunt de 25 millions fait en 1916 à quinze ans et dû le 1er mai dernier à New-York; il a fallu aussi, pour diminuer le fardeau des intérêts sur la dette, penser à faire une conversion de celle-ci à de meilleures conditions financières. De la somme de \$1,084,823,350 empruntée au moyen d'obligations dont les échéances s'échelonnent de 1931 à 1934, près de 640 millions ont déjà été échangées pour des titres nouveaux portant un moindre taux d'intérêt. M. Bennett se déclare plus que satisfait de cette vaste opération financière. Il le paraît moins des affaires du chemin de fer National du Canada. Il fera, un peu plus loin, dans son discours, une analyse des finances de ce réseau, tout en se défendant de lui être hostile. Mais il veut que le pays sache ce qui lui en coûte, au vrai. Pour 1930-1931, dit-il, le C.N.R. a eu un déficit, tout compte fait, de 29 millions et quart environ. Il lui a fallu emprunter, faire différentes opérations financières, etc. Et la marine marchande du pays a eu un déficit, elle aussi, et l'échiquier du pays a dû avancer, à différents titres, près de \$1,827,000 à ce service.

Tout compte fait, — avance aux commissions des ports de mer canadiens, — plus de 15 millions et demi (\$15,606,600) — avances au bureau des prêts agricoles — un peu plus que 3 millions, — le pays a fait en 1930-1931 un ensemble d'opérations, dépenses, avances de fonds, prêts, rachats d'emprunts, pour près de 510 millions de dollars d'opérations de tout genre, selon le calcul de M. Bennett; il entend, à ce point de son discours, de dresser le bilan du Canada au 31 mars dernier.

Un bilan national

Au chapitre de l'actif liquide présent du Canada, — argent du trésor fédéral dans les banques, réserves en espèces, prêts à l'étranger, prêts aux commissions des ports canadiens, avances de tout genre, — M. Bennett inscrit la somme totale de 349 millions et un cinquième. Dans ces sommes figure un prêt de près de 24 millions à la Roumanie, qui date de la guerre, et sur lequel nous n'avons pas encore reçu un sou de capital, si les intérêts à 4 pour cent nous sont versés depuis 1922. Il y a 88 millions et demi d'avances aux commissions des principaux ports du pays.

Le passif atteint un total de 2 milliards 610 millions et trois quarts de dollars; la dette nationale, à elle seule, fait un bloc de 2 milliards 320 millions approximativement. De cette somme, plus d'un milliard 711 millions sont payables au Canada; le reste est payable à New-York et à Londres. Rien que l'intérêt de cette dette nous coûte présentement, par année, \$118,398,405. Notre dette nette présente est de \$2,261,608,000.

(Suite à la page 3)

Mort subite de S. E. le cardinal Rouleau

Le primat de l'Eglise canadienne a succombé dimanche matin, un peu après dix heures, à une angine, à l'âge de 65 ans

LES FUNERAILLES AURONT LIEU SAMEDI

Son Eminence le Cardinal Raymond-Marie Rouleau est décédé à l'archevêché dimanche avant-midi, d'une syncope. Son Eminence, dont la santé laissait à désirer depuis quelque temps, est mort à l'âge de 65 ans.

L'ANGINE

Mgr Rouleau a été terrassé par une crise fatale d'angine de poitrine. Mgr J.-Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec, était à St-Pacôme, où il confirmait, lorsque Son Eminence le Cardinal Rouleau rendit le dernier soupir.

DERNIERS SACREMENTS

M. le chanoine Gagné administra l'Extrême-Onction au cardinal et malgré les soins des médecins, il expira à 10 h. 45. Des dignitaires ecclésiastiques se rendirent au palais cardinalice, dès qu'ils apprirent que Mgr Rouleau était très mal.

L'ACCIDENT

Mgr Rouleau avait été victime d'un accident d'automobile l'été dernier et sa convalescence avait été longue. Il alla se reposer pendant un certain temps au couvent des Dominicains à Fall River, Mass. Le cardinal Rouleau fit son dernier voyage à Rome en juin 1930.

LES FUNERAILLES

Les funérailles de Son Eminence auront lieu à la basilique samedi, le 6 juin, à 10 heures de l'avant-midi.

NOTES BIOGRAPHIQUES

S. E. le cardinal Rouleau naquit à l'Isle Verte, le 6 avril 1866, du mariage de Félix Rouleau et de Marie Irvine. Dès son jeune âge il se fit remarquer par son talent brillant.

Après ses études classiques au séminaire de Rimouski, il entra dans l'Ordre des Dominicains, à St-Hyacinthe, en 1886. Six ans plus tard, il était ordonné à la prêtrise dans un couvent des Dominicains, en Corse.

SON RETOUR

En 1894, Mgr Rouleau revint à St-Hyacinthe, où il occupa plusieurs postes. Il fut plus tard nommé Prieur des Dominicains du Canada et il s'en alla à Ottawa.

SACRE EVEQUE

En 1923, S. E. le cardinal était nommé évêque de Valleyfield, où il resta trois ans. En 1926, il était nommé archevêque de Québec, et

en 1927, il était créé cardinal par le Saint-Père. Une réception sans précédent lui fut accordée à son retour à Québec.

TROISIEME CARDINAL CANADIEN

Son Eminence le cardinal Rouleau était le troisième cardinal canadien. Son prédécesseur avait été le cardinal Bégin et avant celui-ci, il y eut le cardinal Taschereau.

DERNIERE DEMANDE

Aucune oraison funèbre ne sera prononcée aux funérailles, qui auront lieu samedi, à la basilique de Québec, car Son Eminence avait fait cette demande avant de mourir. Son Ex. le délégué apostolique, Mgr Andrea Cassulo, chantera le service, assisté de S. E. Mgr Geo. Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, et de S. E. Mgr Ross, évêque de Gaspé. La levée du corps sera faite par S. E. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa.

Le budget Bennett en soixante lignes

Déficit net de 75 millions pour 1930-1931.

Déficit prévu de 105 millions pour 1931-1932, s'il n'y avait pas de nouveaux impôts.

Remaniement à la hausse de 200 articles du tarif douanier, portant surtout sur les tarifs intermédiaire et général.

Hausse de droits sur les autos de \$1200 et plus; interdiction d'importer des autos déjà usagées à l'étranger, pour les revendre ici.

Élévation des droits sur les cuirs, les matériaux de construction — pierre, marbre, briques, matériaux isolants, — provenant de l'étranger.

Taxe d'accise d'un pour cent sur toutes les importations d'une valeur de plus de \$25, même s'il s'agit de marchandises entrant en franchise douanière, dès hier même.

Hausse de droits sur l'horlogerie, les soies fines, les toiles, etc.

Majoration de droits de douane sur les thés de toute provenance, — de 4 à 10 sous la livre.

Droit de 15 sous la livre sur tous les magazines ou périodiques imprimés en français ou en anglais à l'étranger, sauf pour fins scientifiques, éducationnelles ou religieuses.

Droit de timbre de 2 sous, prochainement, sur tous les chèques, mandats, etc., de quelque montant que ce soit. Jusqu'ici, les chèques de \$10 ou moins ne portaient pas ce timbre. Il sera indispensable à compter d'une date à être publiée bientôt.

Les lettres paieront un droit de port d'un sou de plus, — 3 sous au lieu de 2, — dès proclamation d'une date, qui n'est pas encore fixée.

L'impôt sur le revenu des compagnies, à compter de 1930, sera de 10 pour cent au lieu de 8 pour cent.

L'impôt sur le revenu personnel, à compter de 1931, n'atteindra que les sommes excédant \$3,500 au lieu de \$3,000, — allégement de \$500; ensuite il monte d'un pour cent par mille ou fraction de mille, jusqu'à 25 pour cent au lieu d'aller jusqu'à 49 et 50 %.

Les clauses relatives à l'impôt sur le revenu des "corporations de famille" sont abolies. Toute la loi sera révisée.

La taxe des ventes est portée de 1 pour cent à 4%, dès aujourd'hui.

Droit de 40 sous à \$1.00 la tonne sur le charbon étranger, anthracite, coke, etc.; droits sur le charbon de bois importé.

Hausse à compter du 1er juillet prochain, à 1 sou et demi la livre du port des journaux de 10,000 et plus de tirage. Les journaux de tirage moindre continueront de verser un droit de port d'un sou la livre.

Il n'y a pas de taxe sur le chiffre d'affaires, — pas de "turn over tax".

Le gouvernement contribuera 75% aux pensions aux vieillards, au lieu de 50%.

M. Bennett calcule que le fisc percevra \$75,000,000 de plus dans l'année, avec ces taxes nouvelles ou majorées, et fera des économies pour couvrir le reste du déficit prévu.

Douleurs

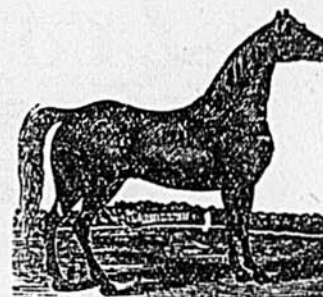
rhumatismales

"J'ai été affligé de douleurs rhumatismales et de constipation pendant plus de dix ans et j'ai employé toutes sortes de remèdes sans obtenir de résultats satisfaisants. Huit bouteilles de Novoro du Dr Pierre et deux bouteilles de liniment Okolo m'ont fait tant de bien que je jouis maintenant d'une parfaite santé", écrit M. Jos. Trotter, de Baldur, Man. Ces remèdes éprouvés ont été de grande valeur dans le traitement des soi-disant douleurs rhumatismales; des milliers ont attesté leurs bienfaits résultats. On les obtient seulement chez les agents spéciaux désignés par le Dr Peter Fahrney and Sons Co., de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

TABLETTES TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX



Contre: TOUX, GOURME, BRONCHITE et SOUFFLE.

Excellent aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50c la bouteille. Agent pour le Canada.

DR JOS. COMTOIS

ST-BARTHELEMY, P.Q.

La Portée

GRANDE CHAMPIONNE de Joyce Bros.

indique comment accroître les profits sur les porcs \$2.50 par tête

20 PORCS élevés sur 24 mis bas. Mis sur le marché à l'âge de 5 mois et 5 jours. Poids moyen, 197½ livres chacun. Classification: 14 de choix, 3 bacon, 3 légers.

Voici la première partie de l'histoire d'une portée de jeunes porcs élevée par Joyce Bros., R.R. 3, Milton, Ontario. L'an dernier, cette portée remporta le Grand Championnat au Concours de Porcs à Bacon de l'Ontario.

242 liv. de moulée et 28 liv. de "Pig Chow" par 100 liv. de gain

La seconde partie de l'histoire est encore plus intéressante. Joyce Bros. produisent cette qualité supérieure de bacon avec 242 livres de moulée (moulée mélangée, gru blanc et gru rouge) et 28 livres de Nourriture Purina pour Porcs (Pig Chow) par 100 livres de gain. Ordinairement, il faut de 500 à 550 livres de moulée pour obtenir 100 livres de gain. Joyce Bros. y arrivèrent avec moins de la moitié de cette quantité.

Crédit accordé au "Pig Chow"

JOYCE BROS. attribuent une bonne part du crédit au "Pig Chow". Voici ce qu'ils disent: "Nous avons soigné au "Pig Chow" tout le temps et jamais des porcs n'ont mieux profité. Nous avons discontinué un mois plus tôt que nous ne l'avions jamais fait jusque là".

Nombre d'autres éleveurs qui utilisent la Nourriture Purina pour Porcs (Pig Chow) conjointement avec leur moulée, obtiennent des résultats identiques. Joyce Bros. firent certes mieux que la

plupart, mais plusieurs éleveurs arrivèrent à produire 100 livres de porc avec 250 livres de moulée et 40 livres de "Pig Chow".

Une chose qui contribua considérablement au remarquable succès des frères Joyce, furent les excellents débuts des porcelets, en dépit du nombre de la portée. Avant de mettre bas, la truie avait été nourrie au "Pig Chow", avec la conséquence qu'elle eut du lait en abondance pour 16 de ses petits, les quatre autres ayant été élevés à la bouteille.

Le "Pig Chow" empêche le gaspillage de la nourriture

C'est sans raison que des porcs nourris au "Pig Chow" en même temps que leur moulée, profitent d'une façon plus économique et plus rapide. Un porc qui serait nourri à la moulée seulement serait un peu comme une ménagère qui essaierait de faire de la gelée avec un minot de pommes et seulement une livre de sucre. Elle ne ferait de gelée qu'en proportion du sucre à sa disposition. Et si elle ne pouvait s'en procurer une plus grande quantité, la majeure partie de ses pommes se gaspillerait forcément.

Quand un porc s'empile l'estomac de moulée, il reçoit une forte proportion d'hydrates de carbone, mais peu de protéine et de matières minérales. Il ne peut faire de viande, de sang et développer sa charpente osseuse que proportionnellement à la protéine et aux matières minérales qu'il reçoit. Les hydrates de carbone qui restent ne lui profitent pas, parce qu'il n'y a plus ni protéine ni matières minérales pour se combiner avec eux. Et comme il lui est impossible de garder ces hydrates en réserve, ceux-ci sont éliminés sans aucun profit pour lui. C'est du PUR GASPILLAGE excepté ce qui peut être récupéré comme engrais.

La Nourriture Purina pour Porcs (Pig Chow) élimine ce gaspillage en assurant le supplément de protéine et de matières minérales nécessaires pour combiner avec le surplus d'hydrates de carbone. Le porc peut alors profiter de

tous les bons éléments renfermés dans chaque livre de moulée.

\$2.50 de plus par porc

POUR produire 100 livres de porc vif avec de la moulée seulement, il en coûte de \$5.00 à \$5.50 aux prix actuels du grain—500 à 550 livres de moulée à 1 sou la livre.

Avec le "Pig Chow", certains éleveurs parviennent à réduire leur prix de revient à \$3.75 ou \$4.00 par 100 livres de gain.

Cette économie de \$1.25 par 100 livres, sur le coût de production, équivaut à un supplément de \$1.25 par 100 livres sur le prix que vous vendrez vos porcs à l'autome—soit \$2.50 de plus par tête. L'usage du "Pig Chow", en contribuant à vous assurer un plus grand nombre de sujets "de choix" de chaque portée, vous aide encore à accroître vos bénéfices.

L'usage de "Pig Chow", conjointement avec vos grains domestiques, est certainement le meilleur moyen que vous ayez de parer à une baisse possible des prix du porc. Et si ces prix augmentent vous n'en serez que plus gagnant. Si votre fournisseur local ne tient pas la Nourriture Purina pour Porcs (Pig Chow), veuillez nous faire parvenir son nom et son adresse.

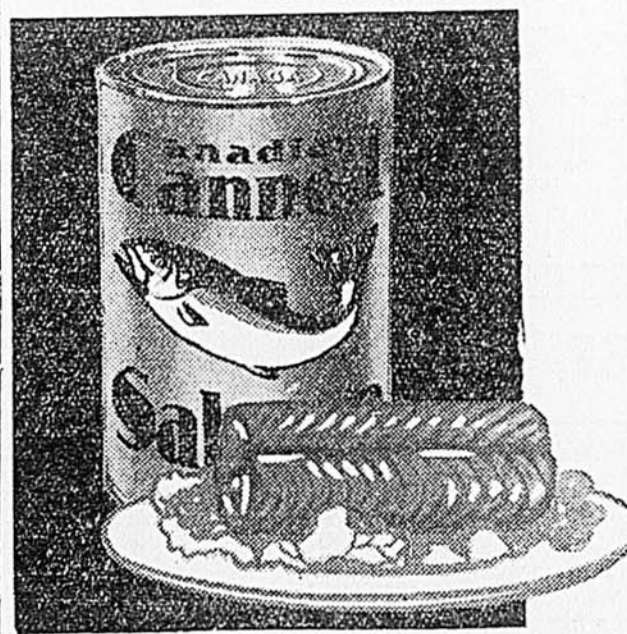
PURINA MILLS

Woodstock, Ont.
Montréal, P. Q.



F11C

Les Nourritures Purina jointes aux nourritures de culture domestique diminuent le coût de production de TOUS les produits du bétail.



Maximum de Nutrition
Minimum de Dépense

Il y a déjà très longtemps que les conserves de saumon sont connues au Canada et utilisées par nos ménagères canadiennes... mais on les considérait généralement comme un "extra". Aujourd'hui, on sait que c'est un aliment standard, et même plus précieux pour la santé que les plats coutumiers — oeufs, poulet, viande, macaroni. Où que vous demeuriez, au Canada, vous devez avoir recours aux produits de la mer pour équilibrer votre régime. Dès que vous ouvrez une boîte de saumon, vous humez la fraîcheur saline de l'océan. Commandez-en une demi-douzaine chez votre fournisseur... et servez-vous du coupon pour obtenir, gratis, d'excellentes recettes, vraiment nouvelles.

Conserves de Saumon Canadien

No 333

LA NATURE EN FIXE LE PRIX

Votre fournisseur vous montrera cinq variétés de saumon, toutes pêchées dans les eaux pures et glacées de l'Océan... Red Sockeye, Red Spring, Cohoe, Pink et Chum... Achetez-en 6 ou 12 boîtes à la fois... elles sont toujours commodées.

Comité Publicitaire des Conserves de Saumon
P. 402, ouest, rue Pender, Vancouver, C.B.

Comité Publicitaire des Conserves de Saumon, P. 402, ouest, rue Pender, Vancouver, C.B.

Veuillez m'envoyer, GRATIS, votre manuel en couleurs, contenant plusieurs recettes nouvelles.

NOM

ADRESSE

25 façons de préparer le Saumon en conserve



EPARGNEZ

5%

En achetant chez DUPUIS

Nous accordons un escompte privilégié de 5% aux membres de toutes les Associations Agricoles de la province pour toute commande de \$25.00 et plus prise dans notre catalogue.

Nous voulons ainsi aider de façon pratique les cultivateurs à traverser la crise actuelle.

Deux ou plusieurs membres peuvent joindre leurs commandes en une seule afin de profiter de cet avantage.

Aucun escompte pour les commandes de moins de \$25.00 et les commandes à termes.

COMMANDEZ CHEZ DUPUIS C'EST MOINS CHER

Comptoir Postal

Dupuis Frères

Montréal.